

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

COOPERATION ALGER-PARIS

Rabah Bitat en France



RENOVATION
DE BARBES

Comment
détruire
un quartier

le 1^{er}
Novembre
à travers
les régions

Dahleb
« Ça va bien...
merci ! »



la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

• Commission
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la
publication**
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**
Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ **Algérie :**
Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**
Un an : 190 FF
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abon-
nements, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

du n° 108 du mercredi 28 novembre 1984

EDITORIAL

- Le livre de Monsieur le Député..... 3

EMIGRATION

- La rénovation de Barbès ou comment détruire un quartier..... 4-5
- Réunion mensuelle de coordination de l'Amicale..... 5
- Formation professionnelle : accord FNE-FAS..... 6
- Le 1^{er} novembre à travers les Régions..... 7-11
- La vie des Régions..... 12

ACTUALITE

- L'UNPA, dix ans après..... 13
- La visite de M. Rabah Bitat en France..... 14-18

MAGAZINE

- Cinéma : « Guide du cinéma » de Gaston Haustrate..... 19
- Note de lecture : « Noces de mulet »..... 20
- Poésie, Contacts, Tribunes..... 21

SPORTS

- Dahleb : « Ça va bien... merci »..... 22
- Liégeon : « Je suis Algérien »..... 23

AGENDA

- Histoire, Théâtre, Livraisons..... 24

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse
Ville Pays

Je règle aujourd'hui la somme de (*)

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*)

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

Le livre de Monsieur le Député

LE thème de l'immigration est unanimement classé parmi les sujets porteurs recommandés aux hommes politiques français soucieux d'acquérir une clientèle ou d'élargir celle qu'ils posséderaient déjà. Rien d'étonnant dès lors que beaucoup d'entre eux, directement ou par médias interposés, « planchent » sur la question. C'est ce qui nous vaut « Les immigrés, le choc » du député de Charenton, Alain Grioteray.

Deux passages résument assez parfaitement l'idéologie de cet ouvrage. « Il faut mettre les immigrés en face de ce choix : la naturalisation totale et volontaire économique, culturelle et sociale ou le départ », écrit le parlementaire qui ajoute : « ... l'Islam auquel appartient une forte proportion d'immigrés pose un problème majeur pour l'assimilation, mais on ne peut tout de même pas modifier notre code civil et nos mœurs en fonction du code coranique. (...) Pouvons-nous accepter que les lois de la République française s'arrêtent à Barbès, à Belleville ou aux Minguettes ? »

POUR appuyer sa démonstration, l'auteur se livre à une savante manipulation de statistiques qui réveillerait le chauvinisme le plus endormi contre les immigrés. Selon lui, ces derniers détiennent tous les mauvais records : hospitalisation et maladie, chômage, démographie, délinquance et criminalité.

Ce livre, il va de soi, abonde dans le sens des thèses chères à l'extrême droite. Et toutes les précautions prises par son auteur pour ne pas paraître lui-même extrémiste sont peu convaincantes. A force d'amalgames, il s'enferme dans une série de contradictions que le lecteur le plus complaisant ne manquera pas de relever.

En vérité, le message qu'il veut faire passer est clair et simple. Il se résume ainsi : la France est terre d'accueil, mais elle ne veut pas courir le risque de perdre son identité. En d'autres termes, elle veut bien recevoir des immigrés mais pas n'importe lesquels. Il élimine, ainsi, d'un coup de plume, les immigrés qui n'appartiennent pas à la civilisation européenne, et plus précisément chrétienne.

IL s'en prend alors aux immigrés d'origine musulmane, plus précisément ceux venus du Maghreb et de l'Afrique au Sud du Sahara. A partir de là il condamne même les petits écoliers étrangers qui occupent les classes françaises, à Paris à raison de 30 % des effectifs, ce taux atteignant dans certaines écoles 60 %.

Et il suggère, ou plutôt propose que tous ces Musulmans renoncent à leur religion et s'intègrent ou s'assimilent à la population française !

Comment peut-on s'affirmer libéral et tolérant et avancer de telles propositions ? Comment peut-on, moralement et intellectuellement, envisager une telle transformation de la Communauté musulmane en France ? Comment peut-on proposer à des pères, des mères et des enfants un tel reniement ?

MÊME au stade de l'hypothèse, une telle idée n'est pas envisageable. Dans la pratique en tout cas, elle est totalement aberrante et irréalisable. On ne change pas de religion comme on change de chaussettes. Et combien même cela serait, on ne change pas de tête, c'est-à-dire de faciès.

D'ailleurs, dans le même ordre d'idées, l'auteur aurait pu suggérer que tous les Maghrébins et autres noirs deviennent des blonds aux yeux bleus... Dans un certains sens, cela serait plus facile que de changer de culte.

ON ne peut s'empêcher de penser aux Français Musulmans quand ils liront ce livre. Eux qui ne sont pas des immigrés, mais qui y ressemblent à s'y méprendre, comment feront-ils pour manifester leur assimilation à la société française ? Devront-ils porter la croix au revers du veston ? A moins que ce soit le crois-

Réaménagement de la Goutte d'Or

ou comment détruire un quartier

L'opération de réaménagement du quartier de la Goutte d'Or dans le 18^e arrondissement, un des principaux quartiers où vit l'immigration à Paris, va entrer dans une phase décisive, les conclusions de l'enquête d'utilité publique ayant été achevée et pouvant être consultée à la Préfecture de Paris.

Ce projet de rénovation — réhabilitation du secteur de la Goutte d'Or prévoit qu'il faudra sept ans pour réaménager le quartier. Dans ce véritable tissu urbain, où cohabitent une bonne quarantaine de nationalités, avec une majorité d'Algériens, de Tunisiens et de Marocains, où existent près de 300 commerces constituent un véritable centre commercial maghrébin qui attire des clients venant parfois d'une centaine de kilomètres de Paris, 125 immeubles sur 205 devraient être détruits (voir « La Semaine » n° 96). Or, la commission d'enquête demande la préservation de seulement 13 immeubles (sur 125) ou parties d'immeubles.

Le périmètre d'intervention défini par la ville de Paris porte sur la partie jugée la plus insalubre : six hectares délimités par le boulevard de la Chapelle au sud, de la rue Polonceau au nord, le boulevard Barbès à l'ouest, les rues de Chartres et de la Charbonnière, à l'est.

Globalement, le plan de réaménagement prévoit la démolition de 1 400 logements de petite taille et de 400 chambres. Un minimum de 615 logements doivent être reconstruits tandis que 1 900 autres seront ajustés aux normes de confortabilité. Le programme comporte également des équipements publics (une crèche, une école maternelle, un gymnase, un commissariat de police et une mosquée) ainsi que des commerces, promesse ayant été faite de donner la priorité aux commerces traditionnels et à la réinstallation des commerçants actuels. L'intention de conserver la personnalité ethnique et culturelle du quartier, son caractère, a été exprimée par les aménageurs.

En fait, ce ne sont là que des déclarations d'intention car l'opération, à son stade actuel, pose des problèmes autrement plus concrets. Comme le note à juste titre la brochure trimes-

trielle de « Paris-Goutte d'Or » de l'association de défense des habitants du quartier, dans sa dernière livraison, « 13 immeubles préservés, c'est peu ! ». Tirant les conclusions du jugement rendu par les commissaires-enquêteurs, la revue de défense des habitants de la Goutte d'Or estime que deux importantes réserves ont été mentionnées par la commission, concernant le relogement, obligeant la ville de Paris à s'engager de façon claire sur ce point et les garanties données aux occupants des immeubles à réhabiliter. « Deux réserves de taille qui viennent combler des manques importants », constate « Paris-Goutte d'Or ».

Et surtout le problème de la préservation de ces 13 immeubles (sur 125 prévus à la démolition) qui montre, indique l'association, que « la commission ici a manqué de clarté, sinon de courage ». Le plan d'aménagement proposé par la ville est devenu pour cette commission quasi-sacré, intouchable, oubliant que ce plan a été bâti à la va-vite, dans des bureaux, loin

de la population, sans tenir compte des caractéristiques du quartier, sur la base d'enquêtes d'insalubrités non terminées ».

Aucune concertation

« Dans leur grande majorité (près de 90 % des interventions à l'enquête publique) les habitants, rappelle « Paris-Goutte d'Or » se sont exprimés contre ce plan d'aménagement. Les commissaires-enquêteurs ne les auraient-ils pas entendu ?

D'autre part, alors que la commission précise bien que les immeubles dont l'état ne justifie pas la démolition et qui ne sont pas sur les emplacements des futurs équipements publics (crèche, maternelle, gymnase) doivent être conservés, elle ne donne pas la liste complète et précise de ces immeubles qui devraient donc être conservés.

Elle ne dit mot également sur ce que doit être le type d'architecture, d'urbanisme. Aucune critique, aucune observation non plus sur la planification des travaux ni sur les conséquences désastreuses qu'elle va entraîner dans ce

quartier.

Est-ce voulu ? A-t-on refusé de prendre ses responsabilités ? Cela est paradoxal pour une commission d'enquête.

Dans le dossier remis par la mairie pour l'enquête, aucun début de plan de relogement n'avait été donné. Par la suite, la ville a adressé des engagements écrits à cette commission d'enquête. « Les locataires propriétaires occupants ainsi que les « occupants de bonne foi » (?...) en situation régulière de séjour en France, seront relogés définitivement ou provisoirement s'ils le désirent. Les locataires d'hôtels meublés justifiant de leur présence habituelle à une date de référence, seront également relogés s'ils ne peuvent être maintenus dans les lieux. »

Pour ce qui est du lieu de relogement, la ville de Paris indiquait que ce serait à la Goutte d'Or même : « La totalité des logements à construire (dans ce périmètre) sera réservée en priorité aux habitants actuels, les attributions se faisant par ordre d'ancienneté dans le secteur. » « Ou alors dans les 18^e, 10^e, 17^e et 19^e sur l'emplacement des logements sociaux existants ou à construire dans ces 4 arrondissements, le quart des attributions annuelles étant réservé en vue du relogement définitif ou provisoire des habitants de la Goutte d'Or. »

La rue de la Goutte d'Or à Barbès



Maamar BOUKERROU

Ce relogement doit être effectué par l'office H.L.M. qui sera seul à s'en occuper. Mais la première chose qui saute aux yeux est que seront relogés seulement les habitants « en situation régulière de séjour en France ». Que va-t-il advenir, avec les dernières mesures gouvernementales contre le regroupement familial, de l'un des conjoints en situation irrégulière ? C'est là encore le cercle infernal. Pour bénéficier du regroupement familial, il faut un logement suffisamment grand, et pour avoir un logement, il faut régulariser la situation. Et ceux qui résident en hôtels meublés, que va-t-il leur arriver, rien n'est précisé pour eux nulle part.

Sans parler de la concertation avec les habitants puisque la commission elle-même dans son rapport regrette « que les concepteurs du projet-rénovation-réhabilitation n'aient pas engagé des contacts plus directs et plus fréquents avec les habitants et les associations locales dont la connaissance des lieux et des études sur le

secteur auraient pu compléter et actualiser les données de base dont on disposait ».

Un intérêt suspect

Quand la ville de Paris cessera-t-elle de baser ses actions sur l'autorisation, le mépris des habitants du quartier, fussent-ils des immigrés ? (qui ne votent pas bien sûr !).

Pourquoi exclure les habitants et leurs associations de l'élaboration du projet ?

Comment peut-on, à notre époque supprimer un tiers au moins des commerces actuels, mettre à la rue 5 000 des 8 000 habitants, sans aucun plan de relogement digne de ce nom et sans concertation ?

Par contre, la Goutte d'Or fait l'objet d'un intérêt suspect, au-delà de la mairie. Ces dernières semaines, on a pu voir les titres de la presse parisienne, « Psychose de peur dans le 18^e », « Le quartier n'est plus sûr, surtout depuis qu'une faune en provenance de la Goutte d'Or n'hésite plus à venir y commettre des méfaits ».

Je rappelle à mes confrères français que le mot « faune » s'applique aux animaux et que cela est indigne d'une presse qui se veut celle d'un pays qui a été à l'origine des droits de l'homme. La Goutte d'Or, ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des commerçants, des échoppes, des boutiques, un pays ensoleillé qu'à la chance d'avoir Paris, avec l'éclat doré de ses bijoux, ses tissus chatoyants qui s'étalent dans les magasins, l'odeur des épices et de la menthe qui flotte dans l'air.

Ces derniers temps, toute la presque ou presque s'en est mêlée pour faire apparaître la Goutte d'Or comme un repaire de voleurs, de drogués et d'assassins. Oui, il y a des drogués à la Goutte d'Or, mais la drogue est un fléau qui touche tous les milieux, toutes les couches sociales sans exception. Les vols sont dans les mêmes proportions que dans le reste de Paris. La Goutte d'Or n'est pas un refuge pour ceux qui menacent la paix civile. Un jeune Maghrébin n'est pas un agres-

seur potentiel, comme on veut le faire croire. La campagne qui tend à faire croire le contraire est non seulement malhonnête mais criminelle, le nombre d'assassinats de jeunes maghrébins en atteste tragiquement.

En fait, la Goutte d'Or est un enjeu important pour les promoteurs dont les intérêts sont bien servis par cette campagne.

Un enjeu politique également, en ces périodes de « pêche aux voix ». Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il est galeux, selon le proverbe. Ce n'est pas une « faune » mais une population riche de ses différences qui vit à la Goutte d'Or, et qui a des droits même si elle est immigrée dans sa majorité. Ce sont des hommes, pas des « bras » ou des animaux.

Chérif Harbi

Association « Paris-Goutte d'Or »
9, rue des Gardes — Tél. 223.32.26

Réunion mensuelle de coordination de l'Amicale

M. Abdelkrim Souici, président de l'Amicale, a présidé le 21 novembre 1984 la réunion mensuelle de coordination qui regroupe les membres du bureau exécutif ainsi que les délégués régionaux et leurs adjoints.

A l'ordre du jour de cette réunion figurait l'examen des questions suivantes :

- activités des régions,
- compte rendu des manifestations organisées à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Révolution,
- préparation des opérations de renouvellement des instances.

Dans son intervention préliminaire, le président de l'Amicale a constaté la capacité de mobilisation de l'organisation et sa présence effective sur le terrain partout où il est nécessaire qu'elle intervienne pour défendre l'intérêt du pays et celui de la communauté nationale émigrée.

De fait, c'est ce qui ressort des interventions des délégués régionaux qui ont tous signalé un programme d'action chargé et évoqué une intense activité dans le courant du mois d'octobre en raison notamment de la commémoration de la journée de l'émigration, le 17 octobre, et de la célébration

du XXX^{ème} anniversaire de la Révolution.

Après que chacun eut énuméré les activités d'ordre culturel, d'information, de sensibilisation et d'interventions diverses, le constat a été unanime quant à l'éclat exceptionnel qui a marqué la célébration du XXX^{ème} anniversaire de la Révolution marqué par toutes une série d'activités comme la projection de films, l'organisation d'expositions, des réunions, des manifestations sportives, des cérémonies de recueillement et l'organisation, en commun avec les consulats, de réceptions. L'enseignement à tirer de cette célébration est que la commu-

nauté algérienne reste indéfectiblement attachée à son pays et à son histoire.

En ce qui concerne la préparation des opérations de renouvellement des instances, le point a été fait dans le détail afin que cette action, dont M. Souici a souligné l'importance, se déroule conformément aux exigences de la démocratie et de l'ouverture qui donnent, depuis la réalisation de la restructuration, force et vigueur à l'organisation. Il n'y a pour s'en convaincre que le chiffre des adhésions qui augmente régulièrement même s'il n'atteint pas encore les objectifs fixés.

Communiqué du Bureau Exécutif de l'A.A.E.

Au lendemain des tragiques événements de Châteaubriand et d'Épône qui ont coûté la vie à trois travailleurs turcs, le Bureau Exécutif de l'Amicale des Algériens en Europe s'incline avec émotion devant les victimes et exprime toute sa solidarité à la communauté des travailleurs immigrés turcs.

Le Bureau Exécutif de l'Amicale rappelle à cette occasion que la communauté algérienne en France subit depuis fort longtemps des agressions meurtri-

res provoquées par la haine et la violence raciste.

Condamnant avec force de tels actes, il demande, une fois de plus, aux pouvoirs publics du pays d'accueil, que le droit à la sécurité soit effectivement assuré aux travailleurs immigrés et que toute la justice s'exerce aussi bien à l'égard des auteurs des crimes qu'envers ceux qui les inspirent en orchestrant de véritables campagnes de haine et de xénophobie contre l'immigration.

Formation :

l'accord Fonds National de l'Emploi - Fonds d'Action Sociale

Les décisions prises par le conseil des ministres français du 10 octobre dernier ont surtout attiré l'attention et suscité des réactions pour leur aspect restrictif. Les nouvelles limites portées au regroupement familial, considéré comme filière d'immigration clandestine, ont pris le pas sur les autres mesures ayant pour objectif une meilleure insertion des étrangers en situation régulière. Comme pour rassurer que le volet « répression » de la politique gouvernementale en matière d'immigration n'est pas privilégié par rapport au volet « insertion », les autorités ont rapidement fait signer le texte prévu dans le domaine de la formation professionnelle.

Le texte sur la formation a la forme d'un accord cadre conclu dès le 24 octobre entre les deux organismes mentionnés par le communiqué gouvernemental : le Fonds National de l'Emploi (F.N.E) et le Fonds d'Action Sociale (F.A.S). Le 10 octobre, le conseil des ministres précisait que cet accord a pour finalité l'adaptation des formations dispensées aux travailleurs immigrés. Ce qui est une condamnation implicite du système de formation actuel que reprend le préambule de l'accord-cadre où l'on

peut lire : « Beaucoup d'immigrés sont encore à un niveau de connaissances de base trop faible pour leur permettre un accès direct aux formations qualifiantes traditionnelles. Il leur faut donc suivre des stages d'alphabétisation, puis de préformation avant d'avoir quelques chances d'accéder aux formations traditionnelles de type A.F.P.A. » Le préambule constate, alors, que pour la plupart des immigrés « il s'agit d'un cursus trop long, trop théorique et linéaire qui ne correspond pas à leurs attentes ; beaucoup, est-il indiqué, souhaitent une formation plus courte, plus pratique, préparant à l'emploi ».

L'accord F.N.E-F.A.S tourne donc le dos au système de formation traditionnel et affiche une ambition novatrice. Il prône des formations tenant compte des nouvelles orientations pédagogiques et fondées « sur une analyse rigoureuse des connaissances, savoir-faire et comportements nécessaires aux emplois à pourvoir selon une démarche inspirée de la pédagogie par objectifs ». Il est également précisé que la formation générale de base et les apprentissages professionnels seront associés sans que l'acquisition de la langue française soit un

préalable imposé au stagiaire. Autre ambition avancée : « Les séances de formation théorique et pratique doivent favoriser le développement de capacités transférables d'une discipline à l'autre, d'une situation à l'autre ».

Comment compte-t-on s'y prendre le F.N.E et le F.A.S pour traduire dans les faits ce type de formation ? D'abord, est-il indiqué dans le texte, il s'agirait de mettre fin au cloisonnement qui caractérise encore les actions de formations entreprises par les deux organismes. Entre les actions d'alphabétisation et de préformation du F.A.S et les actions de qualification du F.N.E, l'articulation n'a jamais été le point fort. Trop de processus de formation ont été interrompus sans que la faute incombe au travailleur émigré. Par exemple, après avoir suivi un cycle d'alphabétisation et un stage de préformation il faut attendre un, deux, voir trois ans, avant d'avoir une place dans un centre de F.P.A. Un facteur de découragement intégral de toute volonté de formation !

Les deux organismes assurent donc qu'ils vont travailler en étroite collaboration, sans cloisonnement, pour assurer le type de formation présenté

ci-dessus. La durée moyenne des formations, quant à elle, doit être comprises entre 700 et 1100 heures. Ce qui est éminemment court par rapport au temps qu'exige le système traditionnel.

Les opérations de formation F.N.E-F.A.S sont destinées aux salariés ou demandeurs d'emploi. Selon l'accord-cadre, les candidats doivent remplir une des deux conditions suivantes : être demandeurs de formation et ne pouvoir accéder aux stages qualifiants de niveau V, être demandeurs de formation et ne pas pouvoir s'engager dans le cursus de formation traditionnelle (alphabétisation-préformation-formation).

C'est évident qu'il s'agit d'une formation imposée par la crise économique actuelle et les remèdes appliqués pour la surmonter : restructuration des entreprises et adaptation des ouvriers aux nouvelles tâches induites par les évolutions technologiques. L'accord F.N.E-F.A.S ne prend pas en charge la formation en vue d'un retour définitif au pays d'origine qui relève de contrats particuliers entre les entreprises et l'état.

Enfin, le financement des projets de formation est à la charge des organismes concernés à raison de 1/3 des coûts pour le F.A.S et de 2/3 pour le F.N.E. En 1985, le F.A.S disposera d'un montant maximum de 140 millions de francs. Ce qui signifie que l'apport du fonds national de l'emploi doit s'élever à 280 millions de francs.

M. MERZAK

En bref...

● Ils étaient une dizaine, portant des pancartes, dans la nuit du 12 novembre, boulevard du Palais à Paris, devant le palais de justice, réclamant l'égalité devant la justice.

Parmi les points qu'ils réclament : abrogation du principe de la « double peine » (un étranger récidiviste condamné à plus d'un an de prison risque en outre la reconduite à la frontière) ; abrogation du délai de cinq ans (pour que les associations nouvellement créées puissent se porter partie civile) ; intégration des délits de violence et de crimes racistes dans la loi contre le racisme de 1972 ; enfin, « reconnaissance des associations de parents, amis des victimes racistes et sécuritaires, des associations immigrées à se constituer partie civile ».

● Minuit passé, le 14 juillet 1982, Marceau Lazzarelli, un brigadier de CRS et ses hommes patrouillent sur le Vieux-Port illuminé par les feux d'artifice. Ils sautent de leur camion et se lancent à la poursuite d'un homme qui court (« il s'enfuit, donc il a quelque chose à se reprocher... »), le ramènent de force à leur car et l'y font monter.

On entend des cris, la foule entoure le car et proteste. Alors Marceau Lazzarelli, qui n'a donné aucun ordre jusque-là, fait déposer l'homme sur un banc du Vieux Port et redémarrer le véhicule. C'est un autre brigadier-chef de la police urbaine cette fois qui, alerté par des témoins fera hospitaliser Mahmoud Sharaf.

En effet, l'homme en question est un jeune Egyptien immigré, et il est dans un piteux état : un œil fermé par des paupières gonflées, le visage ensanglanté et on dénombre à l'hôpital, des traces de coup au niveau lombaire, des douleurs thoraciques. Il explique qu'en retard, il courait vers le restaurant où il travaillait sur le Vieux-Port lorsque les CRS l'ont matraqué et proprement « tabassé » dans leur car. Ses amis qui ont relevé le numéro d'immatriculation du car des CRS ont porté plainte. Mahmoud Sharaf meurt le 24 août 1982, des suites de ses blessures au cours d'une deuxième opération chirurgicale.

Devant le tribunal correctionnel de Marseille, la semaine dernière, les CRS se contredisent dans les détails. Matraquage, pas matraquage, les témoins n'ont rien vu. Au bénéfice du doute, les CRS poursuivis pour coups et blessures volontaires bénéficient, bien-

évidemment, d'un non-lieu. Leur chef s'est retrouvé seul au banc des accusés. Abandonner le jeune égyptien dans l'état où il était, couvrir les brutalités de ses hommes, ce sont des délits. Mais le procureur de la République se contente de réclamer une peine de prison assortie du sursis, pour « non-assistance à personne en danger ». Verdict le 26 novembre.

— Le retour au pays pour ceux qui le souhaitent. Encore faut-il se soucier de l'avenir du travailleur qui quitte pour toujours le pays d'accueil. C'est à ce problème qu'ont voulu répondre l'U.G.T.A. et l'Union départementale C.G.T. du Rhône. Les deux syndicats démontrent qu'il est possible de trouver des solutions valables et justes, qui correspondent aux besoins des travailleurs et à ceux du pays. Une récente expérience en apporte une preuve concrète : les autorités régionales de Tizi-Ouzou et de l'UGTA proposent à de jeunes immigrés des postes en entretien agricole, d'inséminateurs et d'horticulteurs.

L'A.E.F.T.I. a pris en main l'organisation de ce stage expérimental. Une quinzaine de jeunes stagiaires reçoit déjà une formation à l'agriculture des notions de

culture générale ainsi qu'un enseignement de base de langue arabe. Comment ces jeunes vont-ils découvrir leur nouveau pays ? Comment s'intégreront-ils dans la vie active ? Autant de questions qu'Algériens et Français, UGTA et CGT plus l'A.E.F.T.I. étudient pour réussir une expérience qui respecte les hommes et leur culture. En effet, aller vivre au pays, cela veut dire aussi découvrir les travailleurs des wilaya, apprendre leur technique et apporter son expérience de la vie en France.

— Depuis le mois de mars 1984, 300 travailleurs immigrés, maghrébins et Africains, licenciés de chez Talbot démontrent que la formation est impérative pour eux et combien est faux le stéréotype du genre : « La formation ne sert à rien, les travailleurs immigrés ne sont pas concernés parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire. »

Ces stagiaires de chez Talbot prouvent le contraire. En un minimum de temps, ils ont appris les fractions et la base de français nécessaire pour recevoir ensuite une formation spécialisée.

Sur les 300 stagiaires, 257 ont déjà trouvé une solution de travail ou de stage qualifié.

Le 30^e anniversaire à travers les Régions

Dans la Région du Nord...

Le 1^{er} novembre 1954, le peuple algérien a pris conscience des malheurs que lui infligeait le colonialisme. Il a pris les armes pour crier sa détermination et son espoir d'une vie libre et d'un pays indépendant, et cela, au prix de plus d'un million de Martyrs.

Qui n'a dans son âme, dans sa chair, souffert des atrocités de cette guerre pour un droit juste et naturel : « le droit de vivre libre dans une Algérie libre ». Trente ans après, ce soulèvement est resté gravé dans la mémoire des Algériennes et Algériens.

A cette occasion, la communauté algérienne s'est rassemblée massivement pour célébrer avec émotion ce trentième anniversaire du déclenchement de la Révolution. C'est ainsi qu'à travers les cinq circonscriptions qui composent la Région du Nord, plus de 20 000 personnes de tous âges ont participé aux différentes manifestations qui se sont déroulées du 27 octobre au 4 novembre inclus. Ce qui a permis aux membres du comité de Région et à l'ensemble des militants de procéder à une mobilisation intense par la diffusion de journaux, et de tracts afin d'informer la communauté algérienne. Cette diffusion a permis à notre communauté de venir témoigner sa solidarité en ce jour d'anniversaire suivant un calendrier bien déterminé.

CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Les cérémonies du 1^{er} novembre ont débuté à Sallaumines devant plus de 1 000 personnes en présence de M. Izza Mohamed, responsable de Région, Bouraïli, responsable adjoint, et Bennamer, consul général de Lille, ainsi que son adjoint.

Après le souhait de bienvenue, une minute de silence fut accordée à la mémoire des chouhadas. MM. Izza et Bennamer ont fait un bref historique et ont

lancé un appel à la mobilisation des Algériens en cette période de crise économique et d'actes criminels.

Une réception fut offerte à cette occasion où l'on a pu déguster des pâtisseries orientales. Et un gala musical clôtura cette journée.

A Lille, le 1^{er} novembre 1984 a été célébré en présence des mêmes personnalités. Le responsable de Région fit la lecture et le commentaire de l'appel publié par le Bureau exécutif. L'après-midi fut animé par le groupe folklorique El Gharnatia d'El Kolea venu tout spécialement d'Algérie. Plus de 2 000 personnes ont pu apprécier ce spectacle ainsi que les pâtisseries servies lors de la réception de clôture.

De Dunkerque à Maubeuge, en passant par Valenciennes et Douai, des manifestations similaires ont regroupé entre 1 500 et 2 000 personnes.

CIRCONSCRIPTION DE PONTOISE

A Pontoise, les manifestations ont débuté le 28 octobre par un meeting d'information en présence de MM. Izza Mohamed, responsable de Région, et Bourahli Lakhdar, responsable adjoint, ainsi que de M. le vice-consul de Pontoise. Ces manifestations se sont déroulées devant plus de 600 personnes suivies d'une réception clôturant ce premier jour.

A Argenteuil, le 31 octobre s'est déroulée une projection du film « Patrouille à l'Est », en présence d'un membre du bureau de Région. Une réception a été organisée pour les sœurs et les frères présents.

En ce jour d'anniversaire, dans les différentes localités de la circonscription de Pontoise (Creil, Amiens, Goussainville, Garges) ont été organisés des meetings, des projections de films suivies d'une réception, en présence du délégué organique et des responsables départementaux

concernés. Plus de 2 000 Algériens sont venus célébrer ce 30^e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

CIRCONSCRIPTION DE CHARLEVILLE

Au niveau de la circonscription organique de Charleville, plusieurs manifestations se sont déroulées à l'occasion du 1^{er} novembre 1984 dans différentes localités.

A Charleville, Saint-Quentin, Reims et Vitry-le-François, plus de 1 500 personnes ont assisté à cette célébration en présence des membres du bureau de Région, du consul et du consul-adjoint. Une réception a eu lieu après la lecture et le commentaire de l'appel du Bureau exécutif, suivie d'une projection de films.

CIRCONSCRIPTION DE ROUEN

Le 27 et 28 octobre 1984, s'est déroulée à Vernon une exposition relatant les différents moments de la Révolution algérienne. Plus de 1 000 personnes se sont succédées durant ces deux jours au cours desquels des films ont été également présentés.

Au Havre, le 3 novembre 1984, et, le 4 novembre 1984,

à Rouen une foule immense s'est présentée aux différentes manifestations organisées. A ces cérémonies, qui se sont terminées par une collation, ont assisté les représentants des services consulaires ainsi que des membres du bureau de Région.

CIRCONSCRIPTION DE BELGIQUE

Dans la circonscription organique de Belgique, le 1^{er} novembre a été célébré aussi massivement. C'est ainsi qu'à Bruxelles, Mons, Gand, Liège et Charleroi, des meetings, des projections de films et des réceptions ont eu lieu et ont rassemblé plus de 1 500 Algériennes et Algériens, et, cela, en présence de délégués organiques, des responsables départementaux et des membres de l'ambassade et du consulat.

Cette journée d'anniversaire s'est terminée dans la joie avec le groupe musical de Tourcoing et le groupe de danse de Libercourt.

En dehors de ces manifestations plus de 35 projections de films algériens ont eu lieu à travers la région afin de toucher le maximum d'Algériens dans les centres sociaux, les foyers, les maisons de jeunes et dans différents centres d'animation. C. P.

Réception dans la joie à Charleville...





... ainsi qu'à Lille...



... où s'est également tenu un meeting.



Meeting à Valenciennes : l'assistance...



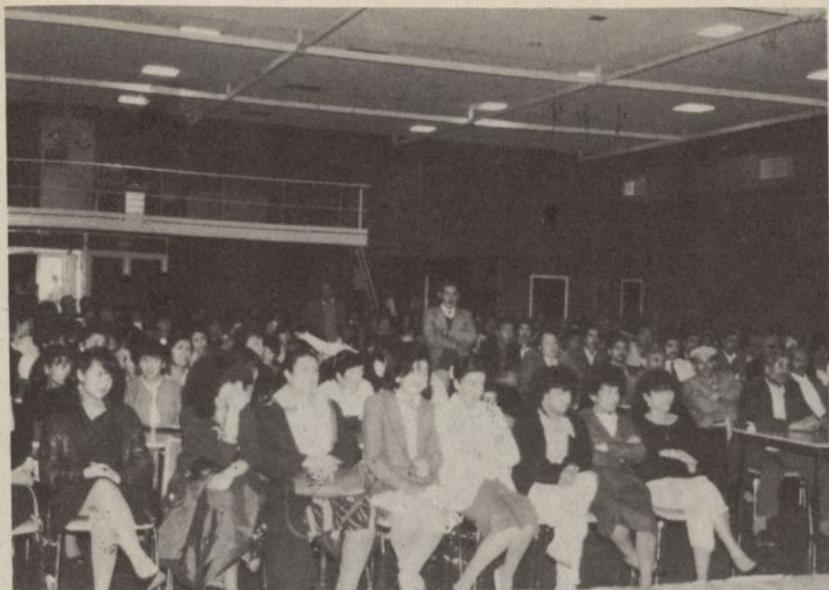
... et la tribune.

Réception à Rouen



Exposition à Douai

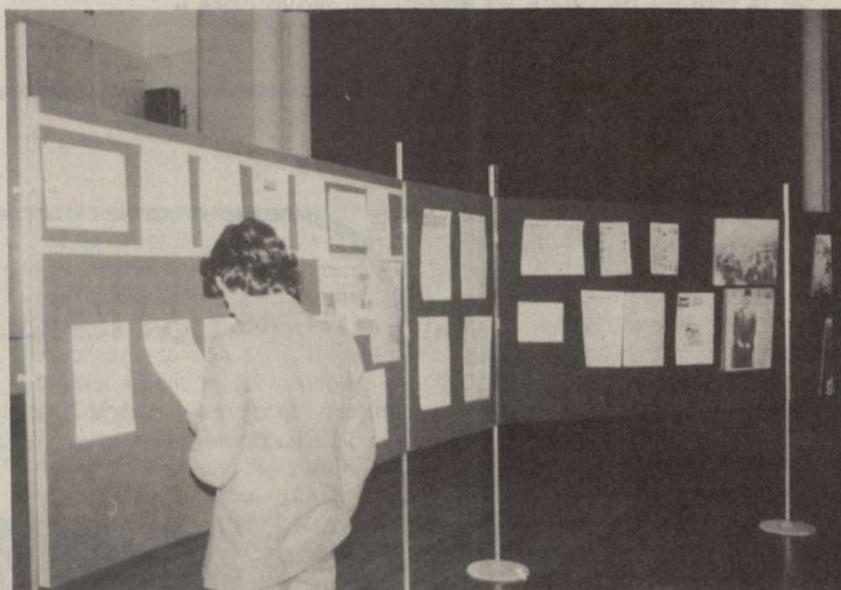




Réception à Sallaumines



Inauguration de la mosquée de Libercourt



Exposition à Vernon

En Belgique, la communauté algérienne s'est réunie pour un meeting suivi d'une réception...



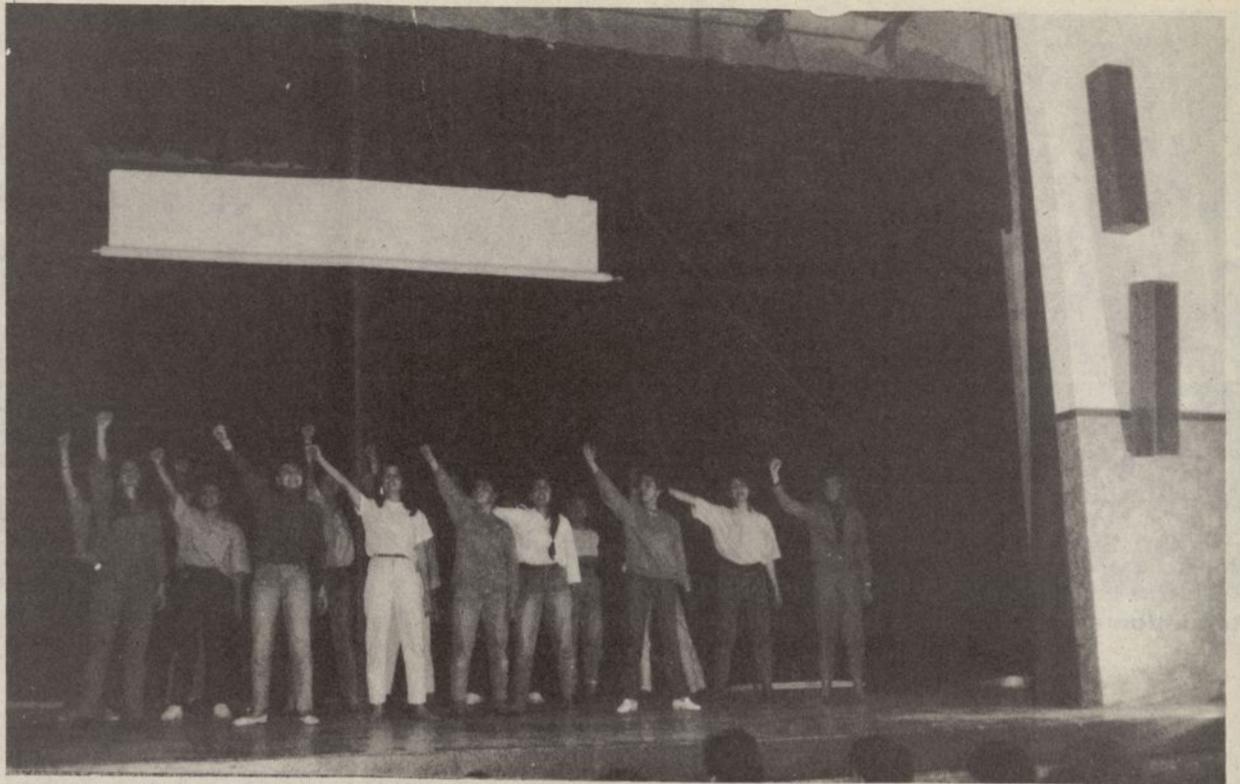
... après que les footballeurs se soient affrontés pour le tournoi du 1^{er} novembre.



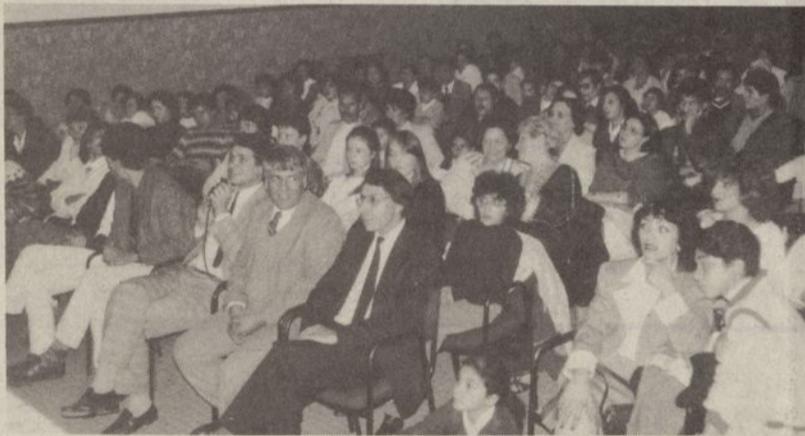
... à Dijon...

Pour marquer davantage l'événement politique que vit la communauté algérienne durant ce mémorable mois de novembre, le comité départemental de l'Amicale des Algériens en Europe de Dijon a organisé pour la seconde fois toute une série d'attractions au Centre de Rencontres Internationales de Dijon.

D'une part, un montage poétique réalisé par le groupe d'animation de l'Amicale « Lumière de Novembre » à enchanté une assistance nombreuse venue spécialement s'imbiber du patriotisme ardent qu'exalte cette jeunesse de l'émigration. D'autre part, des danses variées exécutées par la troupe de l'A.A.E. de Dijon « Eclat du Bonheur » ont charmé et enthousiasmé toute une assistance ravie de replonger dans ses racines. Que dire de cette journée si ce n'est qu'une ambiance d'une qualité extraordinaire a été créée par cette jeunesse qui s'est dévouée sans réserves pour la réussite de la commémoration de ce trentième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale.



...et la troupe de l'AAE « Lumière de Novembre »



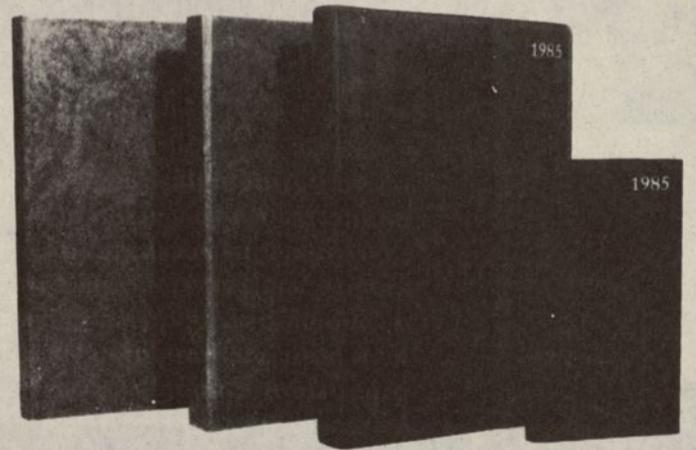
L'assistance...

... le groupe folklorique « Eclat du bonheur » (Dijon)...



AGENDAS 85

- 4 modèles: Bureau - Bureau Luxe
- Planning - Poche.



**N'HESITEZ PAS AUJOURD'HUI
VOUS NE LE REGRETTerez PAS
EN FIN D'ANNEE !**

Pour toute Commande, s'adresser à :

- * Anep - Unité de Rouiba - Tél. 80.61.01/02 Télex. 52.607
- * Anep - Unité de Constantine - Tél. 69.63.54 - 69.42.66 Télex: 92.422
- * Anep - Unité d'Oran - Tél. 39.10.34 - 39.19.04 Télex: 2220
- * Anep - Direction Commerciale - Alger - Tél. 63.06.36/37 Télex: 52.725

Dès maintenant, enregistrez vos prévisions pour l'année 1986

Le 30^e anniversaire

...dans la région du Centre...

Les festivités commémorant le 30^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954 ont débuté par un gala offert à notre communauté au théâtre de la Comédie de Saint-Etienne dans la soirée du 30 octobre.

Ce gala était animé par une pléiade de jeunes artistes, composant des groupes venus spécialement d'Algérie, et représentant l'art authentique algérien. Le rythme était au goût et à la mesure de l'ambiance. Le montage poétique représentant la nuit coloniale et le recouvrement de notre indépendance souleva l'admiration de

l'assistance.

Le groupe de musique classique de Annaba était magistralement dirigé par le jeune Benani. Musique et danse ont clôturé la soirée. La salle s'est avérée trop exiguë pour contenir le public composé essentiellement de la communauté algérienne.

Le gala était rehaussé par la présence du responsable de région et des membres du bureau régional, ainsi que celle du consul d'Algérie et de ses collaborateurs.

La joie et la détente se liaient sur tous les visages qui

semblaient dire leur espoir que ce ne soit pas la dernière fois qu'une aussi magnifique troupe se déplace chez nous. « Bravo à notre pays ! à l'A.A.E. et à tous les militants qui ont assuré un service d'ordre parfait et de bonne humeur » a clamé l'assistance à l'issue du spectacle.

Le 1^{er} novembre, se sont déroulés aussi des rassemblements suivis de réceptions à Saint-Etienne, Firminy, Roanne, Saint-Chamond.

Au cours de ces meetings, il a été donné lecture de l'appel de l'A.A.E. dans les deux langues, ainsi qu'une explication claire et à la portée de nos travailleurs sur le symbole que représente le 1^{er} novembre pour chaque Algérien et chaque Algérienne.

Parallèlement aux meetings, des films algériens ont été projetés à l'intention des travailleurs et des familles dans les quartiers à forte concentration de nos frères et sœurs et dans tous les foyers de travailleurs.

Une soirée culturelle a été, en outre, organisée à Firminy par la section jeunes U.N.J.A., le 2 novembre à la M.J.C. avec la troupe de Touil.

Enfin, les jeunes équipes de football de Saint-Etienne, Chambon, Chambon, Valence, Givors et Grenoble, ont disputé dans une ambiance fraternelle la coupe du 30^e anniversaire, qui est revenue finalement à Givors, Chambon se classant deuxième.

C.P.

... dans la circonscription de Strasbourg...

Les responsables et militants de la circonscription de Strasbourg, en étroite collaboration avec le Consulat général se sont fixés deux objectifs dans l'établissement du programme des festivités, à l'occasion du 30^e anniversaire.

Premièrement, il fallait marquer cet événement historique avec un éclat particulier, afin que notre communauté ressente son importance et le vive comme tel.

En second lieu, et en conséquence de ce premier objectif, il fallait multiplier les manifestations et les décentraliser dans des endroits à forte concentration pour toucher le maximum de nos ressortissants et les associer à toutes les manifestations.

Les participants de ces derniers a dépassé toutes les espérances et a suscité un véritable engouement et les responsables ont été agréablement surpris lors de leur tournée par un faste inégalé jusqu'à maintenant. La journée du 1^{er} novembre a été consacrée à une magnifique réception organisée durant la matinée dans les locaux du Consulat général. Des centaines de nos ressortissants ont afflué vers notre représentation consulaire dès les premières heures de la matinée et ont été accueillis par le consul général, entouré par le délégué de circonscription et l'ensemble du personnel du consulat, ainsi que par les responsables départementaux et les militants. Deux délégations, venues l'une des Vosges et l'autre du Bas-Rhin, représentaient nos ressortissants dans ces départements.

Une ambiance particulièrement chaleureuse a marqué cette réception qui s'est prolongée jusqu'au début de l'après-midi.

Une délégation, constituée par le

consul général et son adjoint, le délégué de circonscription, le responsable départemental et les membres du bureau départemental s'est rendue, par la suite, à Mertzwiller dans un foyer de travailleurs où était organisée une réception. Quelle ne fut la surprise des responsables quand ils ont découvert le véritable banquet organisé à l'initiative des travailleurs pour marquer à leur manière le 30^e anniversaire.

Dans le foyer, où résident une soixantaine de travailleurs, auxquels se sont joints les pères de famille des villages avoisinants, on s'est levé très tôt pour préparer le couscous et dresser la table afin de fêter dignement l'événement. En plus de la collation offerte par l'AAE, ils se sont cotisés pour faire les achats et contribuer ainsi à donner un éclat particulier à ce qu'ils considèrent comme l'anniversaire de notre révolution et le réveil de notre conscience nationale.

A MOLSHEIM

En début de soirée, c'est à Molsheim que la délégation s'est déplacée où là aussi les travailleurs lui ont réservé la surprise d'organiser un méchoui.

Dans les deux cas, il faut attribuer ces actions spontanées à l'attachement indéfectible de nos ressortissants à leur pays et à la fierté d'appartenir à une nation et à une révolution qui font l'admiration de beaucoup de peuples.

Ces initiatives sont d'autant plus significatives qu'elles constituent un défi face à ceux qui déniaient le droit à notre peuple de commémoration le déclenchement de sa lutte de libération nationale.

Le 2 novembre, c'est à un spectacle avec la troupe El-Gharnatia que le public a été convié. La prestation de

cet excellent groupe a été très appréciée et nombreuses ont été les personnes — notamment françaises — étonnées de découvrir un genre musical et une formation classique qui n'ont rien à envier à ceux existant en Europe. Le 3 novembre, un programme très chargé attendait les responsables et les militants dans le comité départemental du Haut-Rhin. En effet, pas moins de trois rassemblements (collations ; meetings) ont eu lieu, selon le calendrier suivant :

— 11 h : St Louis-Huningue

— 15 h : Cernay

— 18 h : Foyer Anarf à Mulhouse

Assistaient à ces rencontres MM. Ali Salah, consul général, le Rafed Abdelkader, délégué de circonscription, Laachi Mohamed, responsable départemental de Mulhouse, et Merah Saad, responsable de Strasbourg.

Dans leurs interventions, les frères ont insisté sur la leçon à tirer de la révolution de novembre qui a réussi par l'union de tous les Algériens et leur solidarité face au défi lancé par le colonialisme. Aujourd'hui, les mots d'ordre sont les mêmes car la cause est identique.

EN APOTHEOSE

La journée s'est achevée en apothéose avec un spectacle haut en couleur et en mélodies avec les deux excellentes troupes de Biskra et El-Bayadh, venues spécialement d'Algé-

rie pour fêter ce 30^e anniversaire.

M. Setta Khatir, responsable de la région de l'Est, qui s'est joint aux autres frères cités précédemment, a lu en arabe la déclaration de l'Amicale à cette occasion et son intervention fut très applaudie par un public fort nombreux et très enthousiaste.

Quant au spectacle lui-même, il fut d'une rare beauté et a mis en délire le millier de spectateurs que pouvait contenir la salle. Signalons par ailleurs que le 4 novembre, à Epinal, le 30^e anniversaire a été marqué par une réception au profit de nos ressortissants donné par le comité départemental de Colmar — Vosges et en présence de M. Cherir Messaoud, son responsable.

En outre, le 10 novembre ont été organisés une réception et un meeting, l'une à St-Dié et l'autre à Contrexeville, en présence du consul général et du délégué de circonscription.

Enfin, il est à signaler, et toujours dans le cadre du 30^e anniversaire, la tenue d'une conférence par le professeur Sari Djillali sur le thème « Le rôle de la révolution armée algérienne dans la libération du continent africain ».

Cette conférence qui a eu lieu le 27 octobre s'est tenue dans l'enceinte de la faculté de lettres de Strasbourg et a drainé un nombre important d'étudiants de toute nationalités qui ont alimenté un débat fort intéressant.

Faste et dignité ont caractérisé ce 30^e anniversaire.

C.P.

Lisez, faites-lire La Semaine
l'hebdomadaire qui défend les intérêts matériels
et moraux de la communauté algérienne

Renouvellement des instances de base à Strasbourg

Dans le cadre du renouvellement annuel des instances de base de l'Amicale, le comité départemental de Strasbourg a procédé aux opérations d'élections des nouveaux délégués de sections.

MM. Raffed Abdelkader et Merah Saâd, respectivement délégué de circonscription et délégué départemental, ainsi que le consul général d'Algérie à Strasbourg, M. El Hadj Ali Salah, et plusieurs militants ont supervisé au niveau de chaque secteur, les élections qui se sont déroulées du 14 octobre (section de Haute-pierre) au 9 novembre 1984 (section de Bischheim). Ainsi, les membres des sections suivantes ont désigné leurs représentants qui se réuniront à leur tour, le 9 décembre 1984, pour choisir les membres du comité départemental de Haute-pierre, Meinau, Neuhof, Welsch, Route de Colmar, Martszwiller, Haguenau, Molsheim, Molsheim familles, Strasbourg-ville, Bischheim et les sections jeunes et femmes.

Lors des débats qui se sont instaurés avant chaque scrutin, les militants ont soulevé plusieurs questions relatives au devenir de

notre communauté émigrée et notamment les jeunes. Les responsables, en particulier le consul général, ont apporté des précisions quant aux cours d'arabe et la réglementation spécifique concernant le service national pour les jeunes émigrés.

Intervenant à plusieurs reprises, M. El Hadj Ali Salah a donné des informations utiles sur la garantie-obèques, le compte-devises, les acquisitions de logements et l'aide au retour. Il a essayé de vulgariser, dans un souci pratique de compréhension, les dispositions réglemen-

taires pouvant intéresser les émigrés.

Enfin, on a noté avec satisfaction, une participation importante aux élections, ce qui montre l'efficacité des structures mises en place après la XI^{ème} Assemblée générale.

Région centre : intense activité à Chalon-sur-Saône

Le mois d'octobre et la première semaine de novembre ont été propices à une intense activité du comité départemental de Chalon-sur-Saône. Les responsables locaux de l'Amicale ont, comme dans tout le reste de la France, organisé une série de manifestations à l'occasion du 17 octobre et du 1^{er} novembre et pris d'autres initiatives comme le renouvellement du bureau de la section Chalon-s/Saône. Près de 360 militants ont assisté à l'assemblée générale de Chalon qui a dégagé le bureau suivant : président Henni Ahmed, secrétaire :

Chick Amara, culturel : Belazzoug Rabah ; information : Sidi Ikhlef Bouziane ; relations extérieures : Bekka Kaddour.

Le comité départemental de l'Amicale a par ailleurs, procédé à une évaluation des activités culturelles, 900 élèves bénéficient de cours d'arabe, et sportives. A ce propos il a annoncé la création d'un club sportif « l'Etoile Sportive Algérienne ». L'A.S.A. offrira aux jeunes de la région la possibilité de s'inscrire dans cinq disciplines : athlétisme, cyclisme, ski, tennis de table, voile lyonnaise,

pêche.

Les assemblées tenues à Chalon comme à Mâcon ont permis aux militants de l'Amicale, sous l'impulsion du délégué régional, M. Amar Selmi, et du responsable départemental, M. Bekkakh, de faire le point sur les problèmes sociaux-professionnels. On a ainsi appris que les émigrés algériens qui travaillent dans le bassin minier de Mâcon ne sont plus qu'au nombre de 260 personnes — 30 % de l'ancien effectif a regagné définitivement l'Algérie dans le cadre de la politique de réinsertion.

Discrimination de la mairie de Paris contre les immigrés

Par Chérif Harbi

Les services sociaux de la mairie de Paris développent des pratiques totalement illégales puisque, depuis un an au moins, le Bureau d'aide sociale de Paris (qui dépend de la mairie) écarte les immigrés sans papiers du bénéfice des secours d'urgence prévus au titre de l'aide sociale, celle qui va aux plus nécessiteux ou encore aux enfants des familles déshéritées.

Une centaine d'enfant se sont ainsi vu refuser, cette année, l'inscription à la maternelle en prétextant que les titres de séjour de leurs parents, des travailleurs immigrés, étaient incomplets. De plus, depuis maintenant deux mois, l'ensemble des inscriptions à l'aide sociale est soumis au contrôle policier. De circulaire en circulaire la mairie multiplie les restrictions aux aides dispensées aux

familles en prétextant que la ville n'a pas à s'occuper des « touristes », M. Jacques Chirac ne voulant plus avoir affaire qu'aux siens, les autochtones, les « vrais », pas les étrangers. Là aussi, au nom de la chasse aux travailleurs dits clandestins, on pratique une sorte d'apartheid.

Et cela est contraire à la mission de l'aide sociale qui doit être octroyée à toute personne dans le besoin, quelle qu'elle soit. Contraire aussi aux textes réglementaires du code de la famille et de l'aide sociale qui ne fait jamais mention de la nationalité. Cependant, il y a plus grave. Des fichiers sont constitués où tous les renseignements sur la famille doivent être portés, y compris ceux faisant mention d'éventuelles convocations à la préfecture de police.

Où va ce fichier ? Pourquoi ces renseignements ne sont-ils demandés qu'aux personnes de nationalité étrangère.

Une autre circulaire datée du 20 septembre dernier est encore plus significative, signée du directeur du bureau d'aide sociale de Paris. Lors des ouvertures de dossiers, principalement en matière d'allocation de congé parental d'éducation, on exige la photocopie des cartes d'identité, qui doivent être transmises à la préfecture de police « pour vérifier l'authenticité des documents par vérification du numéro d'enregistrement ».

Les textes officiels (bulletin du ministère de l'Éducation nationale du 26.7.84), eux, donnent des précisions inverses : « les titres de séjour des parents ou des responsables du mineur

n'ont pas à être demandé, lors de son inscription dans un établissement ». Donc, il s'agit de la part de la mairie de Paris, d'une discrimination pure et simple à l'égard des immigrés.

Ainsi, la loi est formelle, l'attribution des secours évoqués plus haut dépend de la situation matérielle de l'éventuel bénéficiaire et non de sa nationalité ou de son statut juridique.

L'année dernière, le ministère de la Solidarité avait protesté officiellement contre ces pratiques. Depuis rien. Mme Dufoix a déclaré toutefois : « Tant que je serai ministre de la Solidarité, la loi restera en l'état sur ce point. L'aide doit être attribuée en fonction des conditions réelles des bénéficiaires et non en fonction de leur situation juridique ». Il faut le souhaiter pour les immigrés.

UNPA

Dix ans après...

Lundi 26 novembre, a été célébré à Alger, et partout en Algérie, le 10^{ème} anniversaire de la création de l'Union Nationale des Paysans Algériens.

Pour préparer la commémoration, l'UNPA a tenu une réunion mardi 20 novembre, sous la présidence de son secrétaire général, M. Aïssa Nedjem, et en présence des membres du secrétariat national ainsi que des secrétaires généraux des unions paysannes au niveau de chaque wilaya.

Faut-il rappeler la place et le rôle des paysans dans la Révolution ? Dès le 1^{er} novembre 1954, ils furent bel et bien les fers de lance de notre guerre de

libération nationale, et c'est principalement grâce à leur sacrifice absolu que l'Algérie a pu triompher de 132 ans de barbarie et d'exploitation.

Au lendemain de l'indépendance nationale, il y eut l'auto-gestion, c'est-à-dire l'occupation spontanée, par les fellahs, des terres sur lesquelles ils avaient été durement exploités pendant des décennies. Mais cela ne suffisait pas à réparer toutes les injustices et le sort par trop inégal entre les habitants de la terre nourricière et ceux des quelques grandes cités vivrières exigeait que soit accomplie une véritable transformation du paysage rural.

Voilà pourquoi il y eut la Révolution agraire. Idée et programme généreux, confronté à de multiples et innombrables résistances, les unes mues par les intérêts contraires, les autres par l'incompréhension pure et simple, cette entreprise qui devait mettre en adéquation le statut du fellah avec celui des travailleurs du secteur tertiaire, notamment, a toutefois été concrétisée.

Les villages socialistes sont désormais un acquis que personne ne conteste.

Certes, après toutes les étapes franchies, il y a lieu de poser les problèmes actuels de notre agriculture et d'en cerner les causes et les solutions.

Différentes approches sont

possibles, depuis la coopérative familiale à une redistribution des terres plus équilibrée parce que fondée sur une maîtrise réelle des potentialités humaines et matérielles existantes.

L'essentiel est que, de toute évidence, les options et les principes fondamentaux de la Révolution, édictés dans la Charte, demeurent respectés et que la cause du fellah reste elle-même liée à celle des idéaux du 1^{er} Novembre.

Dans ce contexte, il est louable que l'U.N.P.A. ait organisé, pour marquer précisément son 10^{ème} anniversaire, une journée nationale de volontariat...

A.C.

NATION... NATION... NATION...

● SEMINAIRE REGIONAL DE LA JEUNESSE

Un séminaire régional des cadres de la jeunesse des wilayates de l'est du pays (18-20 novembre) s'est tenu du 18 au 20 novembre à la maison des cadres de la jeunesse de Constantine, présidé par M. Kamel Bouchama, membre du comité central, ministre de la Jeunesse et des Sports, en présence des membres du bureau de coordination de la wilaya.

Durant trois journées consécutives, les participants à ce regroupement (directeur de wilaya de la jeunesse et sports, secrétaires de wilaya de l'UNJA) de dix-huit wilayas de l'est algérien ont procédé à une évaluation des activités en matière d'éducation et des loisirs pour la jeunesse durant l'année 1984 et la discussion et l'élaboration du programme d'action de l'année 1985 à la lumière des orientations contenues dans la circulaire présidentielle n° 11.

Dans ce cadre, ont été appréciées les actions entreprises par le directeur de la jeunesse et sports dans le domaine de l'animation, les manifestations culturelles et les loisirs en général et leur impact dans le milieu de la jeunesse.

● ALGERIE - FRANCE : COOPERATION BADR - CREDIT AGRICOLE FRANÇAIS

Une délégation du Crédit Agricole français comprenant divers

responsables de la caisse nationale et des caisses régionales du Crédit Agricole ont visité l'Algérie, sur invitation de la BADR.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération signée en 1983 entre la BADR et les organismes français du Crédit Agricole.

Les invités de la BADR se sont rendus dans différentes wilayas pour s'entretenir avec les responsables des structures décentralisées de cette institution et avoir un aperçu des problèmes et des approches suivies en matière de financement du secteur agricole.

Ces échanges de visites entre les gestionnaires de deux institutions bancaires sont de nature à renforcer les liens déjà existant en matière de coopération technique, formation et informations.

A cet égard, plusieurs agents et cadres de la BADR suivent auprès du Crédit Agricole des cycles de perfectionnement et d'information sur les techniques bancaires spécifique à l'agriculture.

● 6^{ème} CONFERENCE DE L'A.U.A. : UN NOUVEAU PRESIDENT

Le nouveau conseil exécutif issu de la 6^{ème} conférence générale de l'association des universités africaines (A.U.A.) se compose de 26 membres. Le président élu de l'A.U.A. est le professeur Rachid Haraoubia, recteur de l'USTHB (Algérie).

Il y a trois vice-présidents. Il s'agit du professeur Mwanza, vice-chancelier de l'université de Zambie, du professeur Sindayi-gaya, recteur de l'université du Burundi et du professeur Onwumchili, recteur de l'université de technologie du Nigéria.

Il y a lieu de préciser que deux autres universités ont été admises au sein de l'A.U.A. Il s'agit de l'université de Nouakchott et une université d'Egypte.

● 3^e CONGRES PANAFRICAIN D'OPHTALMOLOGIE

M. Djamel Houhou, membre du comité central, ministre de la Santé publique a présidé mercredi 21 novembre à l'hôtel Aurassi, l'ouverture du 3^e congrès panafricain d'ophtalmologie qu'accueille l'Algérie, après le Sénégal et le Zaïre.

En marge du congrès, une exposition a été organisée sur 20 entreprises étrangères spécialisées dans les équipements médicaux ainsi que sur les médicaments utilisés en ophtalmologie. L'exposition comporte également des photos de même que des films seront projetés.

Les participants examineront au cours des 4 journées de travaux 3 thèmes :

- la cécité, ses causes et sa prévention,
- les tumeurs de l'appareil visuel,

- la rétinopathie diabétique.

La quatrième et dernière journée sera consacrée aux communications libres. Le congrès a invité à ce propos de grands spécialistes occidentaux notamment américains afin de donner des conférences.

● REUNION DU BUREAU POLITIQUE

Le bureau politique du comité central du parti du front de libération nationale s'est réuni lundi 26 novembre au siège de la présidence de la république, sous la présidence du président Chadli Bendjedid, président de la République, secrétaire général du parti du FLN.

Après avoir entendu un rapport du responsable du secrétariat permanent du comité central, le bureau politique a arrêté l'ordre du jour des travaux de la 13^{ème} session du comité central qui se tiendra le 23 décembre 1984.

Le bureau politique a également examiné un rapport présenté par le ministre des Affaires étrangères sur les travaux du 20^{ème} sommet de l'organisation de l'unité africaine qui s'est tenu à Addis Abeba, du 12 au 15 novembre 1984.

Depuis la mi-novembre, l'ensemble des mouhafadhas à travers tout le territoire national ont tenu leur assemblée générale annuelle.

Rabah Bitat en France

Le sens d'une visite

Pour la première fois dans l'histoire des relations franco-algériennes, le président de l'Assemblée Nationale Populaire a effectué une visite officielle en France du 19 au 24 novembre, à l'invitation de son homologue, M. Louis Mermaz.

Au cours de son séjour, M. Rabah Bitat a donc rencontré les représentants des principaux groupes parlementaires, PS, PCF, UDF et RPR. Il a pu ainsi procéder à des échanges de vue sur la contribution du législatif à l'exécutif dans le cadre général de la coopération entre les deux pays.

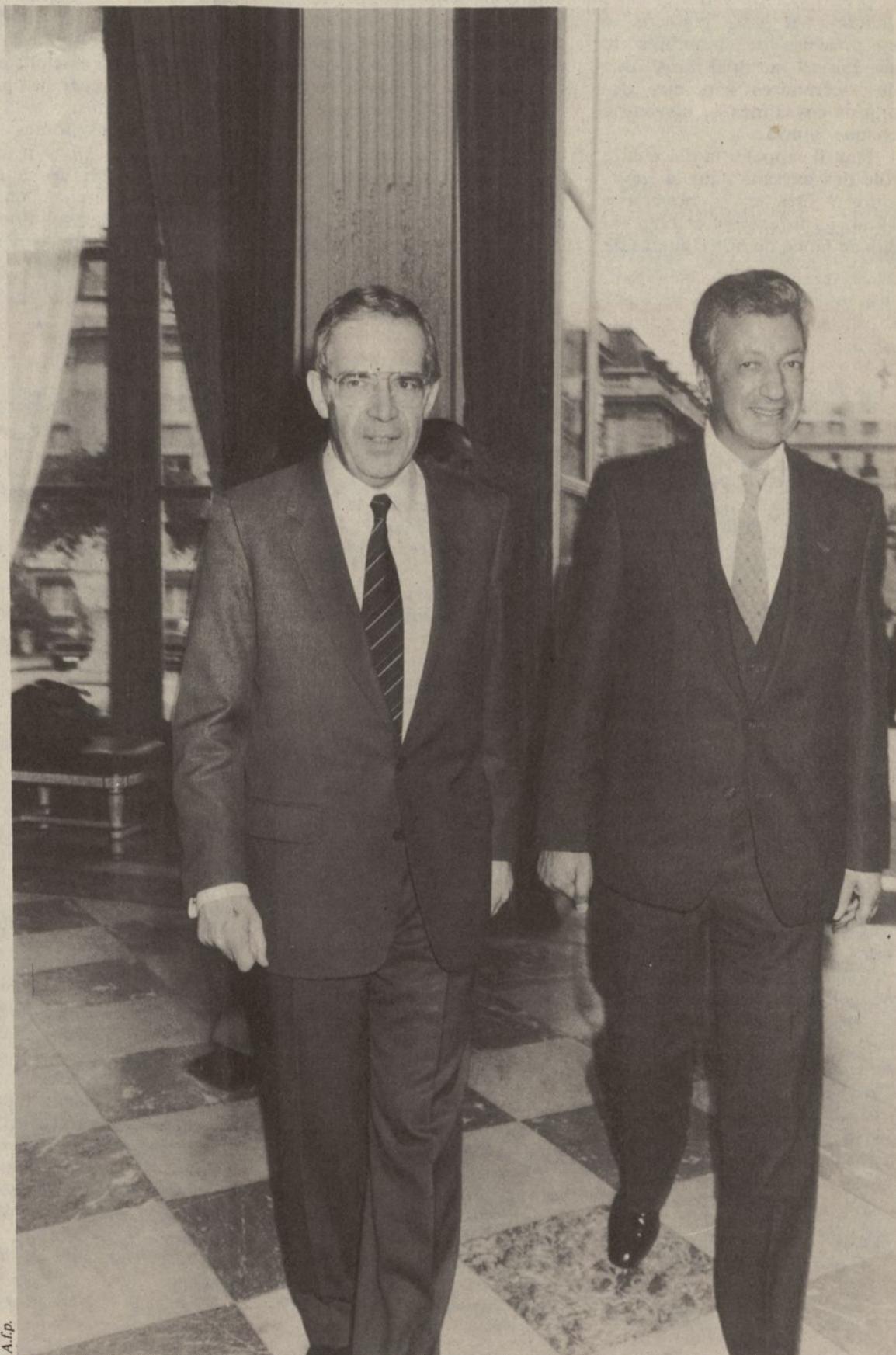
De même, lors des entretiens avec Madame Georgina Dufoix, le président de l'APN a-t-il posé la question quant à la situation de la communauté algérienne en France. « Nous avons tenu à dire, devait déclarer M. Bitat peu après la rencontre, de vive voix à Mme Dufoix que nous apprécions les efforts qu'elle déploie pour régler les problèmes que connaît notre communauté résidente.

Nous avons également tenu à cette occasion à exprimer notre préoccupation quant à l'apparition et à l'aggravation de certains comportements racistes et xénophobes en direction de nos compatriotes.

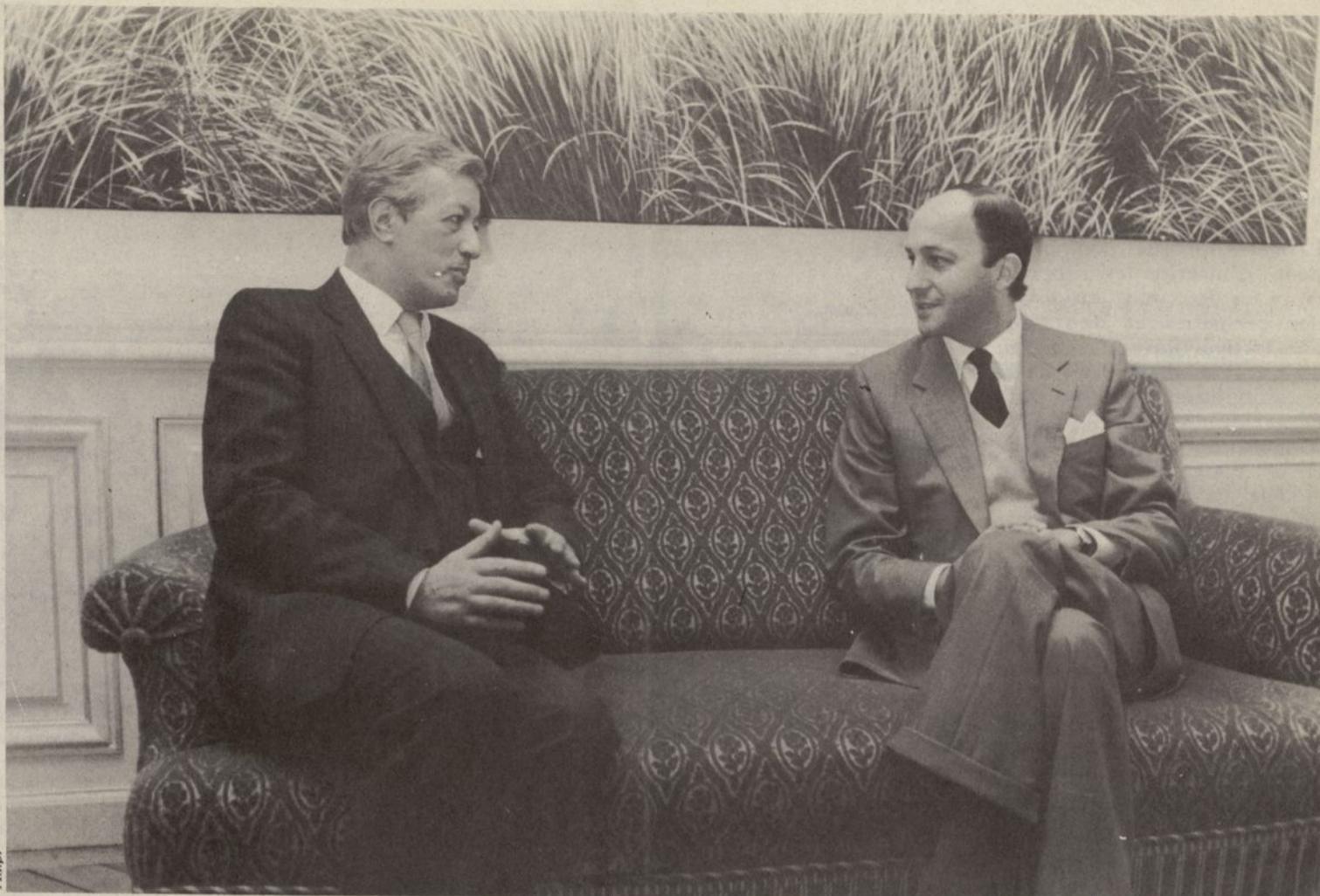
Les responsables, et à leur tête le président Chadli Bendjedid, a souligné M. Bitat, ont constamment insisté sur le fait que nos relations, excellentes au demeurant, prennent appui sur des relations humaines fondées sur le respect réciproque et des échanges culturels et scientifiques intenses... » Cette préoccupation aura été réitérée lors de nombreux autres entretiens, et notamment avec le Premier ministre, M. Laurent Fabius. Durant cette rencontre à laquelle assistait M. Abdelhamid Mehri, ambassadeur d'Algérie en France, les relations de coopération ont été évoquées ainsi qu'un tour d'horizon de certains problèmes internationaux, en Afrique et au Moyen-Orient.

Après cette dernière rencontre dans la capitale française, le président de l'APN s'est rendu jeudi 22 novem-

A l'invitation de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée Française, M. Rabah Bitat, président de l'APN, a effectué une visite officielle en France du 19 au 24 novembre. M. Bitat qui a rencontré de nombreuses personnalités françaises, s'est également rendu en Isère.



M. Bitat, à son arrivée à Orly, accueilli par M. Mermaz.



Rencontre avec M. Laurent Fabius : la coopération prend aussi appui sur les relations humaines...

bre à Grenoble où il a séjourné jusqu'au lendemain soir. L'Isère et la ville de Grenoble sont liées à la ville et à la région de Constantine par un accord de coopération. Le préfet de Grenoble a offert à cette occasion un dîner auquel ont pris part de nombreuses personnalités régionales et locales.

Toujours à Grenoble, vendredi dans la matinée, M. Bitat a visité des unités économiques qui coopèrent avec certaines entreprises en Algérie. Au cours du déjeuner offert par M. Mermaz, président du Conseil régional de l'Isère, M. Rabah Bitat a également eu des entretiens avec de nombreux chefs d'entreprise sur le développement de la coopération régionale entre Constantine et Grenoble.

POSITIVE

Ainsi, s'achevait la première visite officielle du président de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne en France. A tout point de vue, on peut considérer que le voyage a été éminemment positif, dans la mesure où il a permis, compte tenu du très grand nombre de rencontres dont la plupart à un



Avec Mme Georgina Dufoix : « nous apprécions ce que vous faites pour notre communauté... »



niveau élevé, de situer « la qualité des relations de coopération » entre Alger et Paris, « animés d'une volonté politique sincère ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, d'entrée, M. Bitat a rappelé la volonté de l'Algérie, et de son président, d'inscrire les rapports entre les deux pays au-dessus des péripéties et dans une perspective d'avenir. Le fait est que, des deux côtés de la Méditerranée, la volonté existe qui vise à situer la coopération entre la France et à l'Algérie comme un modèle de référence sur les relations possibles entre le Nord et le Sud. Il fallait bien, en outre, que les deux présidents des Assemblées parlementaires française et algérienne, abordent la question du paramètre humain de la coopération.

Ce paramètre revêt une densité et une importance déterminantes, eu égard à la communauté algérienne résidant en France, dont on connaît la situation actuelle et les souffrances multiples depuis que le racisme et la xénophobie ont atteint un degré insupportable. M. Mermaz a estimé qu'« il s'agit là d'une communauté courageuse et dynamique qui a largement contribué à la prospérité économique de la France depuis 20 ans et continue aujourd'hui d'assurer son développement. Nous ne devons pas l'oublier même dans une période de crise économique pour la plupart des pays ».

Le fait, est que cette communauté, aujourd'hui inquiète et préoccupée du climat de haine que tente d'imposer une certaine faction connue pour ses idées et ses positions fascisantes, vit dans une grande insécurité. Le fait est que, chaque fois qu'on lui porte atteinte, la justice se révèle encore et toujours d'une lenteur incomparable dans l'examen et l'appréciation des dossiers. Le fait est que les verdicts prêteraient toujours à rire s'il n'y avait pas toutes ces familles qui pleuraient.

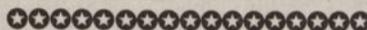
Et c'est aussi un fait, qu'une fois de plus un membre de la Direction Politique de notre pays ait exprimé dans une déclaration sur TF1, peu après la visite de Renault FLins, toute l'attention que les autorités algériennes portent à la situation de notre communauté en France. De ce point de vue, également, la visite de M. Bitat, aura été largement positive...

A.C.

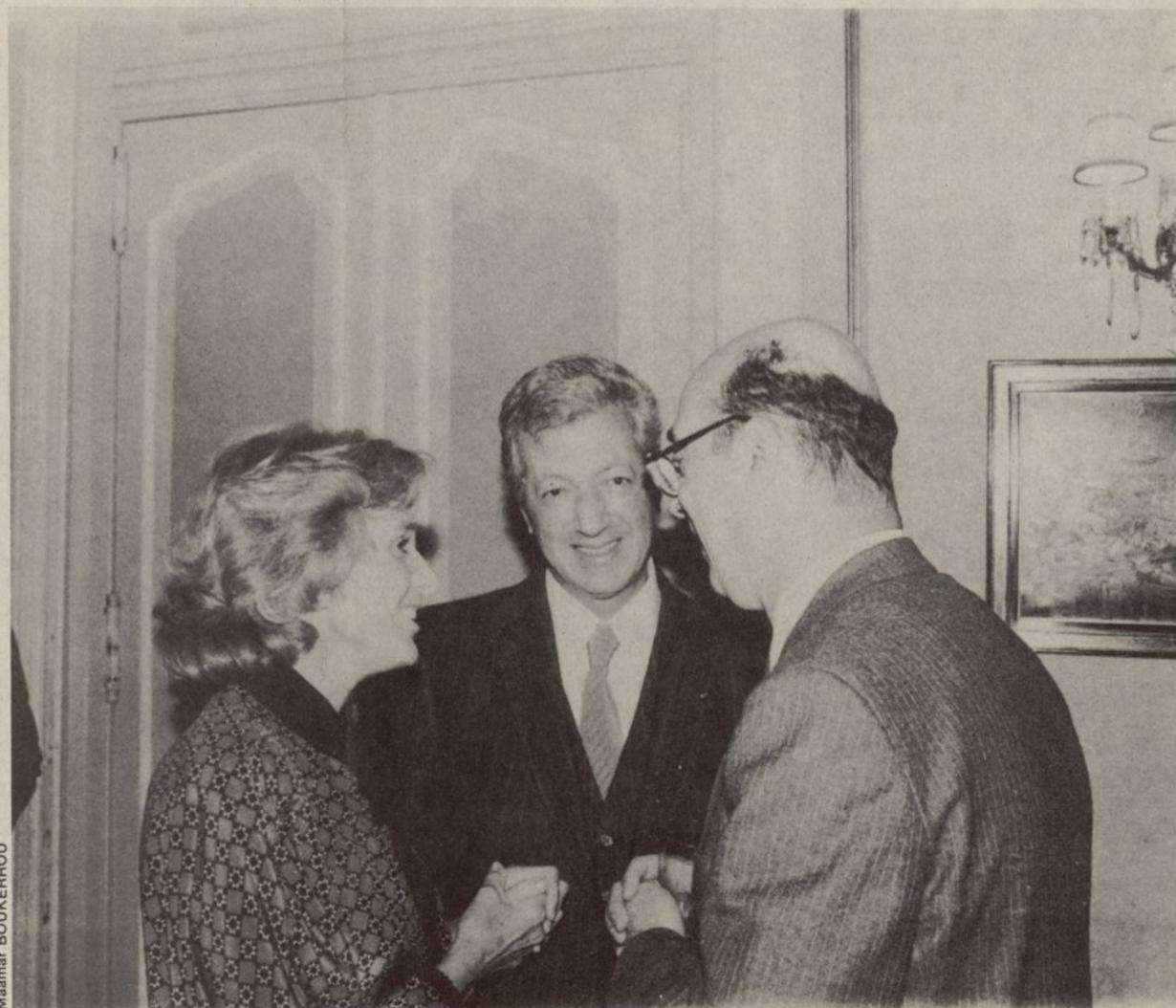


Maamar BOUKERROU

... et nous demeurons attentifs au problème du respect de la sécurité et de la dignité de nos ressortissants... »



Avec M^e Gisèle Halimi, des souvenirs...



Maamar BOUKERROU

La visite de M. Bitat en France

Le 1^{er} entretien entre MM. Bitat et Mermaz a été suivi d'un déjeuner donné en l'honneur de l'hôte algérien. 160 personnalités du monde politique, universitaire, culturel, de la presse et de nombreux chefs d'entreprises y ont pris part. Parmi les personnalités présentes, on notait notamment M. Paul Quillès, ministre des Transports, de l'Urbanisme et du Logement, Christian Nucci, ministre de la Coopération et du Développement, Jacques Attali, conseiller à la présidence de la République et les représentants des principales formations politiques qui composent l'Assemblée nationale française.

À l'issue de ce déjeuner, MM. Bitat et Mermaz ont prononcé des discours axés sur la coopération algéro-française et ses perspectives.

Ce sujet a été, également, au centre des entretiens entre le président de l'Assemblée populaire nationale et M. Christian Nucci qui l'a reçu, au siège de son département ministériel.

La première journée de la visite officielle de M. Bitat s'acheva par un dîner donné par M. Claude Estier, président de la Commission des Affaires étrangères.

Répondant au discours de M. Mermaz, M. Rabah Bitat a mis en relief le travail de l'Assemblée populaire nationale algérienne dont le rôle qui lui est reconnu, a-t-il indiqué, entraîne, entre autres, conséquences une collaboration essentielle et fondamentale entre l'exécutif et le législatif dans les différentes phases d'élaboration de la loi, de sa discussion et de son adoption définitive.

Les députés de l'Assemblée populaire nationale comme ceux de l'Assemblée nationale française constituent, au niveau national, le relais privilégié pour l'expression des besoins quotidiens de nos populations et de leurs aspirations, a ajouté M. Bitat qui a poursuivi en précisant que « ce sont donc des représentants élus de nos deux peuples, à l'écoute permanente de leurs réactions et de leurs sentiments, qui se rencontrent aujourd'hui, exprimant ainsi, une nouvelle fois la volonté profonde de nos populations de maintenir et de renforcer leur dialogue.

La seconde signification de notre visite ne vous aura pas échappé. Après les différentes rencontres intervenues dans un passé récent entre les chefs d'Etat français et algérien, la présence en France d'une délégation parlementaire algérienne est une contribution supplémentaire à notre effort commun, pour dépasser les conséquences douloureuses d'un passé que nous devons assumer en commun.

Nous, parlementaires algériens, nous exprimons notre souhait sincère et profond de dépasser ce qui, dans notre histoire commune, a pu nous séparer, pour élargir les chemins déjà largement ouverts de l'amitié et de la coopération ».

« L'état présent des relations entre nos deux pays, je veux le souligner, a indiqué M. Bitat, c'est ce faisceau dense et complexe d'échanges humains et économiques tissé entre les deux rives de la Méditerranée, c'est la présence de milliers de mes compatriotes qui vivent et travaillent dans votre pays, c'est également la place qu'occupent l'Algérie et la France dans leurs régions respectives et sur la scène internationale ainsi que les responsabilités qui en découlent.

Ces données illustrent la portée des rencontres que j'ai évoquées tout à l'heure entre nos deux chefs d'Etat et les implications de leurs décisions.

Animés d'une volonté politique sincère, ils sont convenus d'élever les rapports entre nos deux pays au-dessus des péripéties du court terme, pour les inscrire dans une perspective d'avenir. Ils ont voulu que ces rapports, au-delà de leur aspect bilatéral, soient en mesure de servir comme référence de rapports possibles entre les pays du Nord et les pays du Sud. Ils ont, pour cela, décidé de les placer sous le signe de la confiance et de l'équilibre.

Je suis convaincu que les parlementaires français et algériens ont un rôle à assumer dans un monde agité par des événements particulièrement préoccupants. En effet, les relations internationales se caractérisent actuellement plus par des rapports d'affron-

tement et de force que par ceux du dialogue et de l'équité.

Nous regrettons, pour notre part, que la domination coloniale et raciale continue de sévir dans de nombreuses régions du globe et que les aberrations du système économique mondial aboutissent à des situations où les nations les plus pauvres participent au financement des plus riches, cependant que des centaines de millions d'êtres humains souffrent de la faim, de la maladie et de l'ignorance.

« La convergence de nombreuses positions de nos deux pays, dans le domaine de la coopération économique internationale, a pour



De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation de M. Bitat

Le président de l'APN en compagnie de MM. A. Mehri, A. Souici et A. Aït Ouazzou



suivi M. Bitat, a été en maintes occasions soulignée, comme a été soulignée la nécessité d'une action collective seule en mesure de constituer une réponse aux problèmes aigus que vit le monde aujourd'hui.

« Alors que l'interdépendance est devenue une donnée essentielle du système des relations internationales, nous assistons, face à une crise générée par la nature même du système, à la montée des égoïsmes nationaux et à la consécration de visions étroites et d'analyses partielles pleines de danger pour l'avenir.

Cette situation nous commande de redoubler d'efforts pour la promotion et la mise en œuvre d'une stratégie d'ensemble qui, postulant le devenir solidaire de l'humanité tout entière, permettrait la rénovation des relations économiques et de la coopération internationale.

« L'action de l'Algérie au sein des ensembles dont elle fait partie, procède de la même volonté d'œuvrer sans relâche à la préservation de la paix. Nous poursuivons avec constance et détermination nos efforts, en faveur d'une politique de dialogue et de bon voisinage et pour le respect du droit des peuples à décider de leur propre destin. C'est à ce titre que mon pays manifeste une solidarité agissante à l'égard de la lutte des peuples de Palestine, d'Afrique du sud, de Namibie, du Sahara occidental, auxquels continuent d'être refusés leurs droits légitimes à la liberté et à l'indépendance, et qui plus que jamais ont besoin du soutien de la communauté internationale.

En conclusion, M. Bitat a déclaré : « L'Algérie et la France, ont privilégié le dialogue pacifique et la coopération égalitaire, mutuellement bénéfique. Nous en tirons en tant que parlementaires, une grande satisfaction.

« Vous-même, monsieur le président, qui mettez vos éminentes qualités au service de votre pays, œuvrez à son rapprochement avec le nôtre. Il n'y a rien d'étonnant à cela, quand on connaît votre ouverture aux problèmes du tiers monde et votre action en

faveur de la compréhension et du dialogue entre tous les hommes, conditions d'une paix véritable dans le monde.

« Nous connaissons également et nous apprécions particulièrement votre sensibilité aux préoccupations de notre communauté en France. Nous savons également que vous et vos collègues apportez une large contribution aux efforts visant à assurer à nos compatriotes émigrés dignité et sécurité.

« Je voudrais à mon tour, vous assurer au nom de mes collègues de l'Assemblée populaire nationale, de notre volonté de tout mettre en œuvre pour développer et renforcer la coopération entre nos deux pays. »

Dans son discours, M. Mermaz a fait remarquer que c'est la première fois qu'est accueilli en France le président de l'Assemblée populaire nationale algérienne.

Faisant état des relations passées entre l'Algérie et la France, M. Mermaz a déclaré :

« Nombre de nos compatriotes — et certains sont présents aujourd'hui parmi nous — connaissent votre pays. Beaucoup ont conservé sur l'autre rive de la Méditerranée, où ils sont nés, une partie de leur mémoire. Ils en ont transmis la nostalgie à leurs enfants nés en France, pour d'autres, les souvenirs d'Algérie ont les couleurs tragiques de la guerre. Pour d'autres enfin, qui y travaillent dans le cadre des accords de coopération, ou qui y animent nos relations commerciales, l'Algérie est avant tout un pays amis auquel nous lie une authentique communauté d'intérêts, un partenaire privilégié.

Puis abordant les relations algéro-françaises, il a ajouté : « Nous avons décidé ensemble de tourner les pages sombres de notre histoire commune. Les présidents Chadli Bendjedid et François Mitterrand l'ont réaffirmé, il y a un an, à Paris et le mois dernier à Alger.

M. Mermaz a signalé ensuite les actions de coopération qui se développent entre les deux pays et a souligné que, dans tous les domaines, la coopération franco-algérienne peut se flatter en vingt ans d'un bilan extrêmement positif sur les plans économique, culturel et humain.

A cet égard, M. Mermaz a fait référence aux accords de coopération économique signés par les deux pays pour promouvoir des relations exemplaires, y compris le secteur culturel, scientifique et technique.

Après avoir rendu hommage aux coopérateurs français en Algérie, il a ajouté :

« Notre plus grande richesse commune est encore celle des hommes. Plus de huit cent mille de vos compatriotes résident dans notre pays. Il s'agit là d'une communauté courageuse et dynamique qui a largement contribué à la prospérité économique de la France, depuis vingt ans, et continue aujourd'hui d'assurer son développement. Nous ne devons pas l'oublier, même dans une période économique difficile pour la plupart des pays. Nous savons aussi la qualité de l'accueil que reçoivent chez vous nos coopérateurs.

« Entre deux voisins, le dialogue doit aussi être politique. L'Algérie, dans le concert international, a su affirmer une présence dont chacun tient compte aujourd'hui. Au sein du mouvement des Non-Alignés, dans le combat pour la définition d'un nouvel ordre international, votre pays, monsieur le Président, occupe une position que la France apprécie et partage.

« La France, quant à elle, attache — tout comme vous — une importance capitale à la préservation de la paix en Méditerranée. Elle entretient en ce sens des liens équilibrés avec l'ensemble des pays du Maghreb. Au-delà, elle a toujours veillé à ce que tout le continent africain demeure hors d'atteinte des rivalités des super-puissances » a souligné M. Mermaz qui, en conclusion, a déclaré :

« Nos positions peuvent parfois diverger sur certaines affaires, mais pas sur les grands problèmes que sont la sauvegarde de la paix, l'aide au tiers monde et le respect du droit des peuples à disposer de leur avenir et de leurs ressources ». C'est au dialogue constant qui s'est instauré depuis vingt ans entre nos deux pays que nous devons aujourd'hui de nous rejoindre sur l'essentiel et de pouvoir citer les relations franco-algériennes en modèle. »

MONDE... MONDE... MONDE...

● OFFENSIVE « GRAND MAGHREB » : L'ETAU SE RESSERRE

Poursuivant l'offensive « Grand Maghreb », « en serrant l'étau chaque fois sur l'ensemble des positions des forces monarchistes d'agression », « l'armée de libération populaire sahraoui a concentré son action du 9 au 15 novembre sur les dispositifs ennemis de Fedret J'dari, à raison de deux attaques par jour, d'une heure à deux chacune », indique un communiqué sahraoui.

Le communiqué du ministère de l'information et de la culture de la R.A.S.D. annonce aussi le pilonnage à l'arme lourde dans la journée du 14 novembre et « pendant 1 h 45 mn » de la position marocaine de Lefreyrina.

Durant cette période « ces engagements se sont soldés, pour les troupes de Hassan II, par 18 morts, 27 blessés et la destruction d'un mortier 120 mn et de six tranchées ».

★★★★

● LES NON-ALIGNÉS : HALTE AUX HOSTILITÉS CONTRE LE NICARAGUA

« La cessation immédiate de tous les actes hostiles et des menaces » contre le Nicaragua, a demandé récemment le bureau de coordination des pays non-alignés, à l'issue d'une réunion d'urgence au siège des Nations-Unies à New York.

Le bureau a publié une déclaration dans laquelle les pays non-alignés expriment leur solidarité avec le Nicaragua, soulignant que, dans la région, les dangers d'une guerre régionale se trouvent accrus par « l'intensification des actions aériennes et navales, violation flagrante de l'espace aérien et des eaux territoriales nicaraguayennes ».

Le document précise enfin que la solution des problèmes de la région ne peut être envisagée que par des moyens politiques et réaffirme à cet égard le soutien des pays non-alignés à la dynamique de paix impulsée par les pays du groupe de Contadora.

● INDE : DES AGENTS DU « MOSSAD » ARRÊTÉS

Deux agents étrangers du service d'espionnage « israélien » « Mossad » ont été arrêtés dans l'Etat de Tamil Nadu, au sud de l'Inde, rapporte l'agence Prensa Latina.

Les deux agents ont été arrêtés après avoir opposé une courte résistance, tandis que trois de leurs acolytes avaient pu prendre la fuite.

Des armes individuelles, des appareils photographiques et des documents ont été récupérés sur place. L'arrestation a été opérée dans la localité de Romeshwaram, à proximité d'installations stratégiques.

Le commando du « Mossad » « israélien » se serait infiltré en Inde à bord d'une petite embarcation, peu de temps après le passage d'un ouragan dans cette partie de l'extrême-sud du pays.

Le « Mossad », rappelle-t-on, est responsable en tant qu'instrument terroriste de l'entité sioniste, d'un certain nombre d'assassinats de personnalités soutenant la cause palestinienne.

● M. ABDELHAMD SAYAH, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNP

M. Abdelhamid Sayah a été élu, vendredi, président du Conseil national palestinien réuni à Amman. Le vote a eu lieu par 188 voix contre 18.

Agé de 75 ans, M. Abdelhamid Sayah, un des oulémas musulmans, présidait, avant 1967, la commission pour le salut d'El-Qods, avant d'être expulsé en Jordanie où il a occupé le poste de ministre des « WAQF » — bien religieux — dans le gouvernement jordanien.

Le CNP avait auparavant libéré M. Khaled Fahoum de ses fonctions de président du conseil, tout en demeurant membre du CNP.

L'ordre du jour de cette 17^e session comportait les points suivants :

- élection du nouveau président du CNP ;
- intervention des délégués ;
- présentation du rapport financier et politique ;
- élection des commissions ;
- élection du comité exécutif.

« Guide du cinéma » de Gaston Haustrate

Au bonheur des cinéphiles...



★ Des encyclopédies sur le cinéma, j'en ai lues, toute modeste mise à part. Toutefois, je le confesse sans fausse honte, de tout ce gavage livresque seuls se télescopent dans la nébuleuse de ma mémoire quelques astres nommés Méliès ou Griffith, quelques comètes nommées Lumière ou Pathé ou encore quelques étoiles nommées Eisentein ou Poudovkine. Le reste, tout le reste, est englouti dans le gigantesque trou noir de l'oubli.

Gaston Haustrate vient, fort à propos, avec son « guide du cinéma » raviver les peintures palôtres de cet ancien savoir. La formule même de son guide donne envie de vouloir en savoir davantage sur ce 7^{ème} art qui est le cinéma.

Il est vrai que l'ambition de l'auteur est de « faire découvrir à ceux qui ne le connaîtraient pas, ou de retrouver pour ceux qui l'aurait oublié, un itinéraire historique passionnant entre tous : celui du cinéma depuis sa naissance il y a près de cent ans ».

Disons d'entrée que ce pari est largement gagné. Ajoutons que l'exercice narratif auquel s'est adonné l'auteur y est pour beaucoup dans l'intérêt que suscite cet ouvrage.

Simple, clair et précis (pour reprendre trois poncifs de rigueur) le cheminement de l'auteur ne mérite pas moins d'être mis en exergue, d'autant que l'histoire, même connue et archi connue, retrouve une vitalité virginale sous la plume de Gaston Haustrate et que l'ouvrage est découpé en peti-

tes séquences qui facilitent amplement la lecture.

En fait, ici rien n'est laissé au hasard. Tout ce qui concerne le cinéma est évoqué. L'histoire, avec ou sans grand « h », les hommes, les machines, les idées... Les doses variant avec l'importance du sujet traité, le cocktail n'est pas moins réussi, et l'on se prend à voir — « physiquement » parlant — défilé devant soi de vieilles images, toutes jaunies par

le temps et s'échappant d'une vénérable lanterne magique ou d'un phasmatrope antédilluvien, tandis que s'égrènent des sons nasillards venus, on ne sait au juste d'un photographe ou d'un praxinoscope.

Nicéphore Niepce, Joseph Plateau, Daguerre, Von Uchatius, Charles Cros, Muybridge, Lumière et autre Edison ou Jules Marey, c'est déjà la préhistoire du cinéma.

Mais en ces temps-là le cinéma mérite-t-il cet intérêt soudain qu'on lui porte ? Et d'ailleurs qui croit seulement à cette époque et même bien après, que cette « invention »-là à un avenir tout tracé devant elle ?

Gaston Haustrate nous résume bien cette période à rebondissements où l'artisan laborieux et le saltimbanque génial mêlent leurs efforts pour aller au-delà du simple théâtre d'illusions. Mais où l'on découvre déjà que les images ont le redoutable privilège de façonner l'opinion publique, et que les mots « objectivité » ou « vérité » de l'image ne sont parfois que de vains mots.

Faut-il vraiment s'en étonner, aujourd'hui ?

VALEURS DOMINANTES

Gaston Haustrate remarque en tout lucidité qu'à cette époque « *Le point de vue des pionniers du cinéma est déterminé, et c'est logique, par leur culture, leurs origines sociales, l'époque et le lieu où ils s'expriment* ».

Ainsi Lumière en bon bourgeois français qui se respecte promènera sur le monde un regard teinté des valeurs judéo-chrétien-

nes dominantes. De même les opérateurs de Lumière vont filmer le monde à travers une focale « de classe ».

« *Lorsqu'ils décident, nous dit plus loin Gaston Haustrate, à ouvrir leurs petites lucarnes sur un monde plus large, c'est pour capter dans ce qui leur est fondamentalement étranger, plus souvent l'exotisme que l'originalité foncière, plus aussi l'étrangeté incompréhensible que la spécificité culturelle : point de vue « colonial » s'il en est mais inhérent au contournement culturel de l'époque* ».

CRÉATION ET DÉMESURE

Images passives, cinéma actif, le cinéma mue et laisse sur le bas côté de la route de l'histoire ses oripeaux de fêtes foraines.

En France, on se passionne pour Max Linder et Louis Feuillade. Souvenons-nous de « l'étroit mousquetaire » et « Fantômas ».

En Suède, au Danemark l'expressionnisme commence à pointer ses images, mais c'est au U.S.A. — déjà ! — que le cinéma trouve des créateurs à sa démesure : Griffith, Cécile B. De Mille...

Le brio qui marque les images et l'épisme qui y souffle sont d'autant plus remarquables que justement ce sont des pionniers qui sont les maîtres d'œuvre et les futurs artisans d'une hégémonie.

Gaston Haustrate nous rappelle que dans cette période-là le cinéma se prend en main tant qu'art spécifique, « *quittant les voies mimétiques qui le faisaient, depuis trop longtemps déjà, tributaire des arts classiques qui l'avait précédé* ».

Cela étant, est-il vraiment nécessaire d'ajouter que ce tome 1 qui embrasse la période allant de 1895 à 1945, consacre d'importants chapitres au cinéma soviétique et à son âge d'or avec Eisenstein, Koulechov, Vertov, Poudovkine... ?

Est-il nécessaire d'ajouter enfin que ce « guide du cinéma » est un outil de base qu'il faut avoir à porter de main dans sa bibliothèque ?

Gaston Haustrate, qui n'est autre que le directeur de la rédaction du périodique « cinéma », a su, à travers ce guide, faire partager sa passion du cinéophile tout en imprimant à cette œuvre une dimension vivante, plaisante et très instructive.

LAMINE A.

Bruxelles

Fête du cinéma arabe

Grande première au « plat pays de Jacques Brel » où le petit Beaubourg belge qu'est la Botanique de Bruxelles a connu le rush des grands jours, le 1^{er} novembre dernier. Et pour cause : le Festival du film arabe y tenait le haut de l'affiche, avec des films venus de quatre coins du monde arabe.

Mais si, au total, 36 films donnaient un panorama assez vaste du monde cinématographique arabe, le Botanique s'est drapé, le temps d'une série de projections, des couleurs algériennes.

Il faut dire que la représentation de notre pays n'a pas démerité, pour faire de ce 1^{er} festival une réussite. Très active, la délégation était composée de Ghaouti Bendedouche, Brahim Tsaki, Mohamed Nacef, Merzak Allouache... Seule Assia Djébar, retenue à Paris, manquait à l'appel. Son film « la

Nouba des femmes du mont Chenoua » n'a pas eu moins l'impact escompté sur le public très diversifié qui était venu à ce festival, et qui n'a pas boudé son plaisir.

D'ailleurs comment aurait-il pu être autrement, quand l'affiche proposait outre le film d'Assia Djébar, « Moisson d'acier » de Bendedouche, « L'histoire d'une rencontre » de Tsaki Brahim, « l'homme qui regardait les fenêtres » de Merzak Allouache, « Hassan Terro » et « Vent de Sable » de Mohamed Lakhdar Hamina, et « Noua » de Tolbi Abdelaziz.

Une mention particulière est à mettre à l'actif de la Région AAE Nord et Belgique qui n'a ménagé ni son temps ni ses efforts, pour faire de cette semaine du cinéma arabe une fête pleine et entière.

Caractéristiques de l'ouvrage, édité chez « Syros »
 - Tome 1 : le cinéma mondial de 1895 à 1945 - 192 pages - Nombreuses illustrations - Format 21,5 x 13,5 - Prix de vente : 65 F
 - Tome 2 : le cinéma mondial de 1946 à 1967 - 224 pages - Nombreuses illustrations - Format 21,5 x 13,5 - Prix de vente : 69 F
 A paraître :
 - Tome 3 : le cinéma mondial de 1968 à 1984

● Note de lecture

« Noces de mulet » de Tahar Ouettar

Un roman cathartique et prometheen *

Étrange petit roman que ces « Noces de Mulet », simple et touffu, lucide et ardent, pessimiste et généreux. Au départ, une histoire somme toute banale. Un bordel dans Tunis d'avant la guerre de libération. Une maquerelle, la cinquantaine : un premier amour tragique à 20 ans avec Hadj Kayenne, un second désespéré avec Hakem, jeune protecteur qui songe avant tout à la voler. Hadj Kayenne qui, il y a trente ans avait tué par passion le premier protecteur de Annabiya tue Hakem au moment où ce dernier décide de passer à l'action à l'occasion des Noces de Mulet données en son honneur par Annabiya. Mais dans ce roman, l'intrigue se réduit à une épure. Ce qui pourrait n'être qu'un « roman noir » ou un « roman rose » se transforme au fil des pages en un texte puissant qui se déploie dans des espaces multiples.

Un triple espace romanesque

Les Noces de Mulet sont d'abord la description truculente et cynique, féroce et attendrie, ironique et indulgente d'une humanité prétendument en marge de la société : prostituées (Aldjiya, Hayat En Noufous...) souteneurs, barman (Hammad Judoka), clients (campagnard sympathique sûr de sa force et de son désir, étudiants de la Zitouna, caïds, novices...). Tahar Ouettar excelle à croquer ainsi les personnages qu'il met en scène sans jamais passer à la caricature. Respect d'une humanité contradictoire. Refus de la dichotomie bon/méchant. Certes Hakem est un salaud mais il tète Aldjiya comme un enfant sevré. Bien sûr, Annabiya trahit son premier amour mais son choix d'un amant enfant exprime aussi la nostalgie douloureuse d'une maternité impossible. La froide insouciance d'Aldjiya a pour envers le souvenir grave et lancinant de la mort du frère assassiné par les tirailleurs sénégalais. Mais ce roman n'est pas seulement un roman réaliste au sens d'une peinture des mœurs d'un milieu particulier, interlope, lumpen. Dans ce roman de la quotidienneté affleurent en contre point, des éléments d'une grande fresque historique de la civilisation islamique. Identification enthousiaste, identification critique, identification iconoclaste. Interpellation du poète Abou Tayeb El Moutannabi : « S'il n'avait pas été aussi abject, il aurait immortalisé les qualités des Karmates, au lieu de les exposer au mépris ». Éloge des Karmates : « Ni la prière, ni la Zakat, ni les préceptes ni la prédication n'ont de prise sur le cœur des affamés. Leur religion, c'est la justice. Nous avons fait pour eux ce que n'ont pas fait les Prophètes. » Tradition islamique renvoyée au travail de sa propre négativité où les mutazilites cotoient à nouveau El Achari et les Zendjs révoltés les califes abassides.



Effet-prétexte du Haschich, le « voyage » hebdomadaire de Hadj Cayenne fait passer le roman du registre de l'Histoire à celui de l'Ontologie. Ce texte s'enfle alors et dérive dans un mélange détonnant d'argumentation philosophique et de récit fantastique sur le problème de l'Être et du Non-Être, de l'apparence et de l'essence. Pointe alors le mysticisme corrosif d'El Hallay : « Sous le signe du temps sans limites et de l'Éternité sans fin, la « djebba » devient El Hallay et El Hallay devient la « djebba ». Ces trois dimensions par leur richesse et leur hétérogénéité pourraient casser l'unité du texte romanesque. C'est le contraire qui se produit. Plans de la quotidienneté, de l'évocation historique et de l'inquiétude métaphysique interfèrent sans cesse, glissent de l'un aux autres dans un jeu complexe de miroirs concentriques.

Le bordel comme microcosme exemplaire

Paradoxalement, le bordel en tant que lieu de situations limites fonde l'homogénéité profonde de ce texte. Loin d'être une structure marginale déviante, il est d'abord un condensé de la société réelle. Certes les femmes y vendent leur corps, mais n'est-ce pas la situation commune des femmes, sous des formes différentes, dans un certain type de structure sociale ? « A vrai dire, la femme demeure réduite à l'état de marchandise. D'un côté, quand elle est claustrée et gardée jalousement, elle vit l'attente du prétendant qui fera l'offre la plus alléchante. De l'autre, parquée dans une maison publique, au cœur d'une cité, voire au voisinage des temples et des mosquées, elle est à la merci de qui veut la prendre.

Ici, vente en gros, et là, vente au détail. Certes le bordel est le lieu où s'exerce la domination méprisante des souteneurs. Mais là encore, l'histoire des sociétés n'est-elle pas toujours une histoire des rapports de domination : « El Moutannabi disait déjà : la mort m'est supportable ; la patience m'agré ; la terre est sans limites, le monde est aux vainqueurs... Au fond, il était un homme du genre de Khatem, toujours aux aguets.

Mais ses putains à lui, c'étaient les rois, les émirs et les sultans versa-

tiles. » Le bordel apparaît donc comme l'envers de ce que l'on pourrait croire. Loin d'être un lieu d'exclusion, « une maison close », il est un lieu privilégié, en quelque sorte le gradimètre d'une existence humaine aliénée dans les rapports d'échange : « El Annabiya est animée de bonnes intentions dans ce qu'elle fait. Elle fait d'ailleurs ce que tout le monde fait, d'une manière ou d'une autre : vendre du pain, du sexe, du hachish, de la mort ou du halva turc, c'est la même chose. La vie est ainsi organisée. » Mais s'il révèle la fragilité de toutes les productions humaines de sens, engluées qu'elles sont dans de multiples aliénations, il montre aussi le caractère universel de cette quête du sens.

Chacun des partenaires des Noces de Mulet rêve à sa manière à un absolu : « Hadj Kayenne va de Abou Tayeb El Moutannabi à Hamdane Karmate et à Zikrawayh El Dendani. El Annabiya est fascinée par le nuage qui se déverse sur des enfants assoiffés. Hayat En Noufous voit une immense poitrine s'étendre d'une extrémité à l'autre de la terre. Au regard intérieur de l'Oranaise, qui ferme les yeux, s'impose le sourire doux et grave de Hadj Kayenne. Aldjiya contemple une source jaillissant entre deux palmiers solitaires, dans un désert sans fin. A l'horizon de Hammoud Judoka tournoie une ceinture noire. Bey Touness voit apparaître l'image d'Antar qui se prélassait devant une tente en poil de chameau, au milieu d'une plaine verdoyante. »

L'itinéraire d'El Hadj Kayenne ou la reconquête du sens

Au centre de cette quête du sens, l'itinéraire d'El Hadj

Kayenne. Sens perdu et retrouvé. Sens reconstruit et refondé dans les destructions iconoclastes des repères et des absolus. Au départ, double brisure du sens. Le jeune étudiant de la Zitouna est d'abord un fou de Dieu qui veut porter la parole de l'Islam orthodoxe jusque dans les bordels. Mais l'absolu religieux se dissout bientôt dans les bras de Annabiya. Absolu de l'amour charnel, meurtre, arrestation : « La police arrête l'étudiant de la Zitouna qui a abandonné son tarbouche, sa djellaba, sa sacoche, son professeur de psalmodie et l'Iman Hassan, pour devenir un maquereau amoureux de la plus belle fille d'un bordel. » Le bague. Retour à Tunis. A nouveau le bordel. Perte des absolus réactivés le temps d'un « voyage » hebdomadaire. Replu sur une quotidienneté à partir de laquelle va se construire une nouvelle pratique de la production de sens. Non, le sens n'est jamais déjà là dans un passé idéalisé qu'il suffirait de réactualiser. Il n'est pas non plus dans une transcendance ontologique ni dans l'apparente transparence du corps des femmes. Il est dans les actes des hommes qui, au risque de se perdre, assument la tâche périlleuse de défendre la dignité de leur prochain là où elle est en danger effectivement.

Noces de Mulet est sans aucun doute le roman du démantèlement des pseudo-absolus et des valeurs réifiées, il est aussi initiation à une redécouverte du sens ancré dans la précarité de l'existence et les vicissitudes de l'histoire à une reconquête du sens en tant que rapport à la transcendance inventé par les hommes au cœur même de l'aliénation quotidienne.

Abdelkader DJEGHLOUL

* Noces de Mulet. Tahar OUETTAR - Roman traduit de l'Arabe par Marcel Bois et B. Guichoud, ENAP, ALGER, Temps Actuels, Paris, 1984, 168 p.

● Musique

Tournée en France de la troupe El Gharnatia de Kolea

Un accueil chaleureux

Un groupe de musique classique algérienne dite andalouse, a fait une tournée dans quatre villes de France. Les jeunes qui composent l'orchestre « El Gharnatia » se sont produits à Alès le 31 octobre, à Lyon le 1^{er} novembre, à Strasbourg le 2 novembre et à Lille le 3 novembre. L'accueil réservé dans ces villes au groupe « El Gharnatia », fut très chaleureux et ce dernier a rassemblé de nombreuses personnes. Le public était hétérogène, composé de spectateurs avertis mais aussi de jeunes algériens venus découvrir la musique classique algérienne. Et l'on pouvait constater partout la même attention pour une musique qui, a priori, n'est pas facile d'accès à des non-initiés, et qui possède une structure très riche. La musique andalouse a une origine lointaine. La « Noubas » que l'orchestre de musique andalouse joue, veut dire « tour », car à l'origine chanteurs et instrumentalistes jouaient chacun à leur tour. Puis ce fut l'orchestre dans son ensemble qui prit le nom de Noubas. A l'heure actuelle ce nom désigne une suite de morceaux appartenant à un même mode. Une noubas se veut correspondre à un moment d'une heure de la journée : on

pouvait alors compter vingt-quatre noubas, donc vingt-quatre modes. Aujourd'hui, quinze noubas ont traversé le temps, dont douze offrent matière à exécution. Une noubas est composée de cinq mouvements : « touchia » (l'ouverture), « stikhbur » (prélude vocalisé), puis le « neklab » sur un rythme binaire, le « derdj » (sorte d'adagio), le « mendar » (modérato), « l'ense-raf » (largo) et le « mekhlal » (final allé-gro). On peut donc noter que la noubas répond à une structure stricte et très élaborée et qu'elle peut présenter certaines analogies avec des sonates ou des symphonies occidentales.

L'orchestre de musique andalouse se distingue par ses instruments typiques : le Luth (oud), le Qanoun qui est un trapèze dont les côtés sont inégaux avec soixante douze cordes, le Reheb qui est l'ancêtre du violon, la flûte en roseau aux bords amincis, le def qui est un cadre entouré par une membrane et souvent remplacé à l'heure actuelle par la derbouka et enfin le tar qui est un tambourin avec un fond en peau séchée.

L'interprétation des Noubas peut être différente selon les écoles. En Algérie, il

UN DIX-SEPT OCTOBRE 1961 A PARIS

un ultime hommage

par Azouz Nassira

Quoi de plus noble, de plus fidèle que de penser et de porter une pieuse prière à la mémoire de nos martyrs émigrés qui dans leur exil contribuèrent largement à la lutte algérienne, pour la survie de notre Nation et pour la dignité de l'homme algérien. Alors que l'Algérie célèbre le 30^{ème} anniversaire du déclenchement de la lutte armée du 1^{er} novembre 1954.

C'est pourquoi remémorer le 17 octobre 1961 comme toutes les autres dates historiques n'est qu'un devoir envers notre histoire et nos glorieux martyrs.

Pour faire revivre cette journée inoubliable par tous les militants algériens, nous devons retourner 23 ans en arrière, c'est-à-dire en 1961 en France, et particulièrement à Paris.

La guerre d'Algérie est transportée avec fougue et rage en France par nos émigrés, résidants durant cette période difficile et meurtrière dans ce pays chrétien qui se dit défenseur de l'humanité et protecteur des opprimés. Alors que les hôtels spéciaux du 13^{ème}, 18^{ème}, et Auber-ville, tenus par les harkis et la police française sont témoins sinistres des représailles sur la population émigrée algérienne.

Les Camps de concentrations, héritage laissé par les Nazis est repris par la France, ont laissé dans les cœurs des survivants internés à Larzac et à Vincennes, une large plaie et un soulèvement d'indignation et de mépris.

Les meurtres, les fouilles, les perquisitions, les arrestations, les tortures et la barbarie dont étaient victimes nos travailleurs et nos étudiants devant l'appareil perfectionné de la police française sont pour l'essentiel but de l'élimination du Militant algérien. Ce dernier, contraint à se mouvoir dans un cadre restreint et surveillé, a su s'organiser et s'unir afin de poursuivre le but qu'il s'est juré d'atteindre en déclenchant l'insurrection du 1^{er} novembre 1954. Ainsi dans tous les camps d'internements, les prisons, les usines, les universités, le militant émigré a su mettre sur pied une organisation FLN ; afin de pouvoir poursuivre la lutte et de mettre en échec les manœuvres des services psychologiques.

Mais ces terribles représailles ne suffisaient pas à la police française, elle interdit aux Algériens de circuler dans les rues de Paris entre 20 heures et 5 h 30 par un communiqué de couvre-feu raciste.

Mais comment faire taire 50 000 émigrés conscients qu'ils ne peuvent plus subir sans réagir alors qu'en Algérie leurs frères meurent les armes à la main.

C'est pourquoi ils ont répondu en masse à l'appel de la fédération FLN en France, conscients désormais du rôle politique qu'ils vont jouer ce 17 octobre 1961

pour une entière contribution dans la guerre de libération. Ainsi le défi fut relevé, une grandiose et pacifique manifestation fut organisée soigneusement par la Fédération, stricte dans ses directives : pas d'armes, ni de couteaux, ni de barre de fer ou tout autre objet compromettant, seules armes autorisées les slogans « Vive le FLN » « L'Algérie libre » « le FLN au Pouvoir ».

Toutes ses consignes et directives furent étudiées entre deux réunions du 14 au 16 octobre 1961, et données afin d'encadrer la masse algérienne.

Les détenus politiques déclenchèrent une grève de la faim par solidarité aux manifestants.

Ainsi dans ses rues qui leurs furent interdites sans autre justification que le racisme. 40 000 Algériens ont fait trembler les rues de Paris sous leurs pas fermes et décidés.

Leurs points de rassemblement étaient l'Opéra, la Concorde, le Quartier latin et les grands Boulevards.

Malgré l'énorme mobilisation policière, les manifestants franchirent les premiers obstacles, et purent se rassembler.

Mais au bout du boulevard des Italiens, les CRS étaient là accueillants avec leurs matraques et leurs crosses de mitraillette. Pour éviter le choc, les organisateurs donnèrent ordre aux manifestants de remonter les boulevards.

La police française fidèle à son image de marque n'a pu hélas que répliquer en déversant ses sinistres représailles sur des manifestants désarmés et pacifiques.

Les coups se sont mis à pleuvoir sur les têtes nues, les peaux brunes éclatent de sang, les femmes accrochées désespérément à leurs enfants piétinés qui crient et pleurent.

Les blessés et les morts s'écroulent sur la terre du 14 juillet.

La nuit commence à tomber, les manifestations se terminent dans le sang et le désordre, bientôt il ne resta dans les rues de Paris que l'écho des clameurs pacifiques et les sirènes d'ambulances et des voitures de police.

Mais cette nuit, et toutes les nuits suivantes, une repréaille de masse s'abattit sur les Algériens. Combien de ces émigrés furent tués ? ont disparu ? arrêtés et torturés pour avoir crié justice et humanité ? Environ 10 000.

Le FLN remportera une victoire politique qui affirme son organisation et sa détermination. Au prix des vies de nos émigrés qui ont accompli leur devoir. Ils savent pourquoi ils sont morts, puisque ils l'ont crié avec courage « L'Algérie libre ».

L'Algérie d'aujourd'hui, indépendante et libre, rend un ultime honneur à tous ses martyrs.

existe trois écoles ou trois genres répartis géographiquement : Région de Tlemcen, Région d'Alger et Région de Constantine.

Le groupe El Gharnatia qui s'est produit en France vient de Koléa. Ce groupe est composé de jeunes filles et garçons, lycéens et étudiants, qui ont suivi une formation musicale classique grâce à l'Association Musicale El Gharnatia. Cette association est constituée de personnes et d'enseignants tous bénévoles, ayant pour but de sauvegarder, de vulgariser et de faire apprécier le riche patrimoine de la musique classique algérienne. C'est grâce à ce genre d'association que cette musique connaît un renouveau.

L'Association Musicale El Gharnatia

dispense donc un enseignement musical aux enfants dès l'âge de 8 ans. L'enfant ainsi placé suit différents cours de niveaux différents, le cours supérieur étant l'aboutissement final. Sous la direction du professeur Brahim Benladjreb, les jeunes de ce dernier cours exécutent toutes les formes du répertoire andalou algérien et participent aux festivals nationaux et internationaux.

Leur tournée en France fut très estimée car elle a permis à un public d'Algériens vivant en France, d'apprécier une musique qu'ils n'ont pas souvent l'occasion d'écouter et qui fait partie de notre patrimoine culturel.

Y. Amina

● Poésie

l'exil

*Au nom de Dieu, j'ai voulu
Ecrire sur l'exilé seul
Et j'adresse un grand salut
Au village et ses filleuls
Amis, l'exilé s'est tu,
Vous lui tenez votre cœur.*

*La contrée qui n'a pas d'yeux
Ne peut rassasier la faim !
Je suis ici grâce aux cieus
Et pour découvrir mon pain...
Très tôt les jours se font vieux
Et lie mes pieds et mes mains.*

*Quand le navire enchaîné
Fut détaché dans le port
Mon cœur alors deux fois né
Baigna dans les pleurs du sort !
Au pays qu'on ne connaît
Pour bagage, on a la mort.*

*J'ai choisi l'heure du sommeil
Pour prendre un chemin solitaire
Et rejoindre, une ruche d'abeilles
Dont les gâteaux me tentèrent !
Mais tout mourut quant au réveil
Des guêpes sortirent de la terre !*

*J'ai grandi dans le besoin
D'un calme attendu toujours
Entre quatre murs et leur cours
Je vois une prison sans cour.*

« Emigré, ce mot même qui t'assassine »

*« Peu importe d'où tu viens
Tu es un étranger,
Peu importe d'où tu reviens
Tu es un émigré.*

*Il s'est battu durant des années,
Contre les préjugés et la médiocrité,
Et après tout ce temps passé,
Quant il a cru pouvoir respirer...*

*Lorsqu'après bien des défaites
Et de victoires durement acquises,
Il est retourné le cœur en fête,
Emportant dans ses valises,
Tant de blames et de mépris,*

*Les rues et les murs d'accord
Me crie-va-t-on étranger,
Mon cœur oppressé trop fort
Me balotte comme un damné !
Acceptant, le pain du sort
Misérable et incliné.*

*L'exil a été mon maître
Ses leçons ont des secrets
Dans mes mots quel message mettre ?
Ne l'entend, que l'émigré
Pardonne le sot que je peux être
Comprends mon cœur ulcéré.*

*Parfois je parais souriant
Quêteur d'une joie fugace ;
Et je rie en m'oubliant
La sueur emplît ma face,
Mais seul entre les murs blancs,
Ma mémoire ivre rassase.*

*Tu peux t'enivrer sans cesse,
Il peut t'arriver toute chose
Un jour, tu retrouves l'adresse
Et ton cœur se fait morose,
Alors le fils de noblesse
Seul, défendra ta cause.*

Mahrane Rabah
dit Aït Rabah

A sa terre natale, son pays...

*Il ne rencontra que la jalousie,
De ceux dont il faisait partie,
Il était devenu un « émigré »,
Au cœur même de sa patrie.*

*La bas, déjà, on le traitait
D'émigré !
Ici ? du doigt on le montrait,
L'émigré.*

*Emigré, ce mot qui te condamne,
Emigré, ce mot même qui t'assassine.*

Djazia (Lyon)

● Contacts

Jeune Algérien âgé de 28 ans désire correspondre avec jeune fille musulmane résidant en Europe. Ecrire à M. Nouasria Laïd, 16 rue Melouza Ras-El-Oued, Bordj-Bou-Arreridji.

Jeune Algérien âgé de 24 ans désire lier amitié avec des jeunes filles émigrées âgées entre 16 et 24 ans en vue d'échanger des idées. Ecrire à M. Belarbi Nour-Eddine, rue de Relizane, Aïn Tedeles W. Mostaganem.

Jeune Algérien âgé de 22 ans désire correspondre avec des jeunes filles âgées entre 14 et 22 ans, aimant la nature, les voyages et le sport. Ecrire à M. Mekideche Cherif Bouameur, 16 rue de la Croix Cap-Blanc, Boutlelis -Oran.

Jeune Algérien âgé de 21 ans désire correspondre avec des jeunes gens et jeunes filles âgés entre 14 et 21 ans. Ecrire à M. Mouhoubi Madjid, 1 rue de la Liberté, Béjaïa.

● Messages

■ M^{me} Idrici Khedidja recherche son frère Idrici Ahmed né le 14 Juillet 1922 à Aït-Boumehti (Tizi-Ouzou).

Les dernières nouvelles reçues de lui remontent au 23 mars 1948. Il se trouvait au centre F.P.A. de Strasbourg et demeurait à l'hôtel des

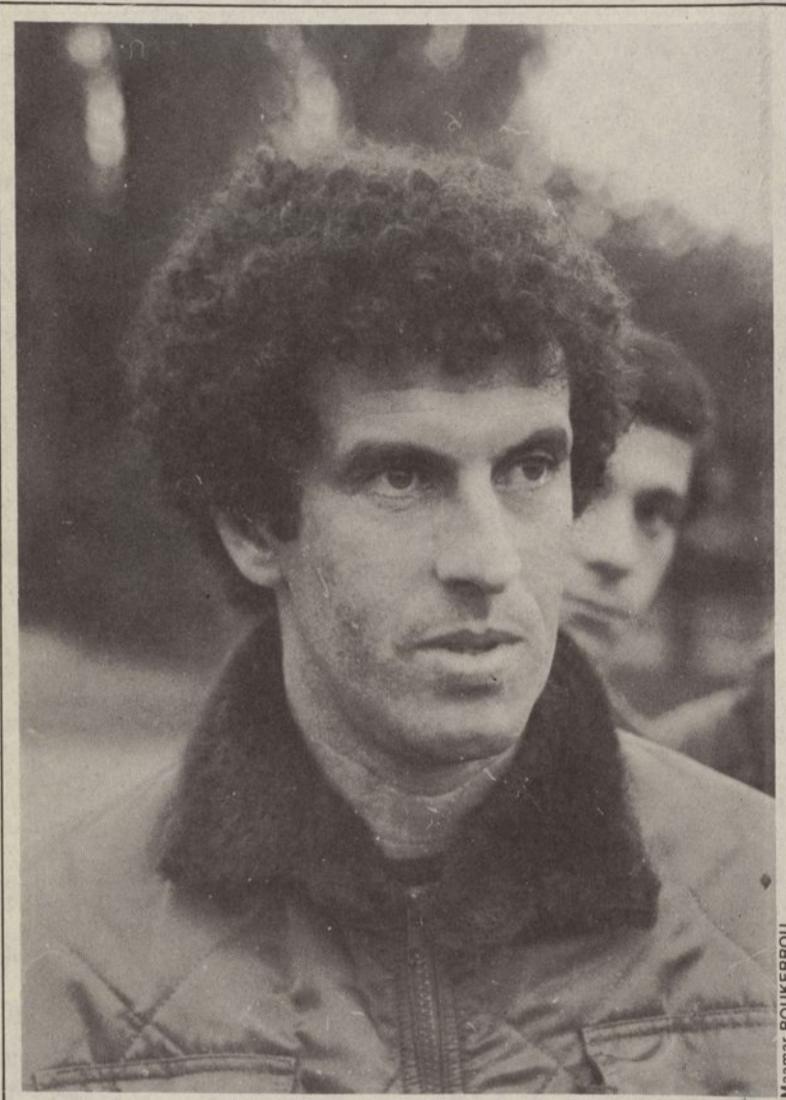
trois étoiles.

Toute personne le connaissant ou ayant des renseignements le concernant est priée de contacter sa sœur M^{me} Idrici Khédidja 68, rue Rabah Demouche, Aïn Bessam, W. de Bouira.

par Mustapha Aït-Khaled

DAHLEB :

« ça va bien... merci ! »



Maamar BOUKERROU

L'été dernier, la nouvelle était un peu dans l'air. Mais, personne ne pouvait encore y croire vraiment. Pourant, le divorce eut lieu. Dahleb, surnommé familièrement « Moumousse », quittait le Paris-Saint-Germain après dix ans de bons et loyaux services.

Le PSG, « renforcé » par trois ou quatre grands joueurs, s'en allait à la conquête de l'Europe. Mustapha Dahleb, « rétrogradait » en Division II en signant à l'OGC Nice. Quatre mois ont passé. Le PSG a été éliminé de la coupe d'Europe (et de quelle manière !) et traîne la patte en championnat. L'OGC Nice, quant à lui, est encore invaincu et caracole en tête du classement. Il est le favori logique pour la montée.

Il serait prétentieux d'affirmer que le départ de Dahleb est la cause du déclin du PSG. Mais, ce qui par contre est certain, c'est que l'arrivée de l'international algérien à Nice s'avère très profitable pour l'OGC. « Moumousse », de toute façon, n'a pas l'habitude de regarder en arrière.

Ce qui est important pour lui, c'est que ça « marche » actuellement et que Nice est bien parti pour remonter en Division I. A près de 33 ans, il démontre qu'il est capable de rendre encore d'énormes services.

C'est un Dahleb serein qui vient de nous accorder cette interview.

— La Semaine : Comment s'est passée ton arrivée à Nice ?

— Dahleb : Pas trop mal. J'ai été bien accueilli par le club, le consulat et la communauté algérienne qui, d'ailleurs, vient de plus en plus au stade pour m'encourager.

J'ai eu un petit problème au début, car, après trois mois d'arrêt, il me fallait retrouver le rythme de la compétition. Ensuite, tout s'est bien passé.

★ La Division II, c'est plus facile ou plus dur ?

— C'est une question d'adaptation personnelle. Le championnat de Division II est un peu plus frénétique. Le jeu est moins posé, plus débridé. Ceci dit, j'ai été quand même surpris par le nombre d'équipes qui cherchent à jouer un bon football.

★ As-tu beaucoup de supporters algériens à Nice ? Autant qu'à Paris ?

— Bien sûr, pas autant qu'à Paris où je suis resté dix ans. Donc, attendons dix ans encore pour voir.

Plaisanterie mise à part, je sens quand même que les compatriotes sont plus concernés depuis que je suis arrivé à Nice. Et, comme le stade est plus petit qu'à Paris, je ressens beaucoup mieux leur soutien. Des fois, on arrive même à communiquer pendant le match.

★ As-tu gardé des contacts avec les joueurs et les dirigeants du PSG ?

— Avec des joueurs, oui. J'avais beaucoup d'amis dans l'équipe. J'ai gardé des contacts avec beaucoup d'entre eux. Toko, par exemple.

★ Justement, tout le monde se pose encore la question de savoir pour quelles raisons exactes il y a eu divorce entre le PSG et toi.

— Je ne pouvais plus rester. Déjà, il y a deux ou trois ans, je n'avais signé qu'à la dernière minute. Il y avait des changements et l'environnement était devenu insupportable pour moi.

★ Mais, encore ?

— Borelli (président du PSG) est un monsieur en qui on ne peut pas avoir confiance.

★ Financièrement, tu as dû beaucoup perdre ?

— L'argent, certes, c'est important. Mais, ce n'est pas tout dans la vie. Il est également important de se sentir bien dans sa peau, dans son environnement. Ceci dit, l'OGC Nice reste un club de deuxième division. Mais, au total, je ne regrette pas du tout d'être parti.

★ Parles-nous de l'OGC Nice.

— C'est une équipe qui possède beaucoup de joueurs qui ont évolué en Division I. Il y a, en plus, des jeunes de talent. L'OGC Nice a toujours eu la vocation de jouer en Division I.

★ Si l'OGC Nice montait aujourd'hui en Division I, comment se comporterait-il ?

— Il lui faudrait simplement trois bons joueurs de plus pour rivaliser avec les clubs de la Division I.

★ Quel rôle tiens-tu au sein de l'équipe ?

— Ils m'ont fait venir pour organiser un peu le jeu de l'équipe. C'est exactement ce que je fais à présent (1).

★ Est-ce que tu suis toujours l'évolution du



Maamar BOUKERROU

Dahleb a gagné deux coupes de France avec le PSG

football algérien et de l'EN ?

— Oui, c'est normal. Par les journaux, par les amis et par les joueurs eux-mêmes.

★ Quelles sont tes impressions à ce sujet ?

— Je pense qu'il y a des échéances (coupe du monde et coupe d'Afrique) très proches et beaucoup de choses sont encore dans le flou. Par exemple, les récentes déclarations de Khalet sur son éventuel démission.

★ Quel est ton avis sur les joueurs « pros » de l'EN ? Penses-tu qu'ils sont indispensables ?

— Indispensables, ce n'est pas le mot (personne n'est indispensable), mais nécessaires, oui. Il me semble que Khalet et les dirigeants de la FAF ont réglé la question avec les clubs où jouent ces « pros ».

★ Crois-tu que l'EN est capable de garder son standing du Mondial 82 ?

— Il était relativement facile d'atteindre ce standing, personne ne nous connaissait bien. Mais, après le Mondial, le plus dur commençait. Il est un peu regrettable qu'il y ait eu beaucoup de problèmes après ce Mondial.

★ Ne regrettes-tu pas de ne plus faire partie de l'équipe nationale ?

— Il faut bien s'arrêter un jour.

★ Si Nice monte cette année, reverra-t-on Dahleb en Division I ?

— Je n'en sais rien du tout.

★ Tu vas bientôt faire 33 ans (en janvier), comment te sens-tu physiquement ?

— Pour le moment ça va, Dieu merci.

★ Nice invaincu, pour combien de temps encore ?

— Le plus longtemps possible, j'espère. Ce qui compte pour nous, c'est de garder le cap en espérant que les autres (Montpellier et Nîmes) vont lâcher prise définitivement.

★ Un souhait ?

— Je souhaite au football algérien de confirmer ses bons résultats et d'aller à Mexico en 1986.

(1) Voici ce qu'a écrit récemment sur Dahleb le correspondant permanent de l'« Equipe » dans le Sud de la France, Victor Sinet : (...) « il a encore gaspillé sur la fin des ballons bien amenés par maître Dahleb. Parlons-en aussi, justement, de Dahleb, l'autre nouveauté niçoise de la saison. Lui aussi ne s'est pas intégré du jour au lendemain, mais il n'en a pas moins atteint le but qu'il recherchait : la manœuvre niçoise, désormais, passe tout entière par ses pieds. Et ses vieilles jambes en paraissent du même coup ragaillardies. Touche et conduite de balle, finesse technique, sens toujours aigu du jeu, conscience professionnelle, rayonnement apprécié au sein du groupe, Mustapha, de l'avis même de Séraphin, apporte à Nice le petit quelque chose qui lui manquait par le passé. C'est le carreleur aux mains de fée dans la mosaïque rouge et noire ».

Coupe du monde

1^{er} tour éliminatoire en Afrique

Le premier tour éliminatoire de la Coupe du monde (86 à Mexico) vient d'être disputé dans le groupe africain. Voici les résultats enregistrés :

Zone A	
Egypte b. Zimbabwe	1-0, 1-1
Kenya b. Ethiopie	2-1, 3-3
Malawi b. Maurice	0-1, 4-0
Zambie b. Ouganda	3-0, 0-1
Madagascar b. Lesotho	par forfait
* Soudan b. Tanzanie	0-0, 1-1
Zone B	
Maroc b. Sierra Leone	1-0, 4-0
Libye b. Niger	par forfait
Tunisie b. Bénin	2-0, 4-0
Zone C	
Guinée b. Togo	par forfait
Côte-d'Ivoire b. Gambie	4-0, 2-3
Nigeria b. Libéria	3-0, 1-0
Angola b. Sénégal	1-0, 0-1 et 5 pénalités à 4
Exempts : Algérie, Camroun, Ganna.	
Les premiers pays cités sont qualifiés pour le prochain tour.	

Mise au point

Medjahdi (Liegeon)

« Je suis Algérien »



« Je suis Algérien et l'équipe nationale pourra compter sur moi ». Abdallah Medjahdi (Liegeon), le défenseur de l'A.S. Monaco que nous avons rencontré le 24 novembre à l'occasion du match P.S.-G.-A.S.M., ne laisse aucun doute sur le non-fondé des récentes déclarations du président du club monégasque. Celui-ci avait annoncé que Liegeon et le gardien de but Stambouli étaient français et, qu'en conséquence, ne pouvaient être libérés pour répondre à l'appel de l'équipe nationale algérienne.

Abdallah, qui nous a assuré que Stambouli (qui n'avait pas fait le voyage de Paris avec son club) était dans le même cas que lui, nous a confié que le président de la F.A.F., Doumar Issad, devait incessamment se rendre à Monaco pour négocier avec les dirigeants de l'A.S.M., afin que lui et Stambouli puissent être mis à la disposition de l'E.N.

« De toute façon, a ajouté Abdallah, dès mon prochain contrat (juin prochain), j'exigerai une clause me permettant d'être disponible pour l'équipe nationale. »

Football-Nationale I

Mauvaise semaine pour Mascara

Hussein-Dey et Collo continuent et Tizi-Ouzou poursuit sa remontée. La seizième journée de championnat, à laquelle il faut ajouter trois matches-retard disputés la

même semaine, a été marquée par une autre défaite du champion sortant, le GCR Mascara, qui traverse une période creuse.



Merzekane et le MAHD toujours leaders

RÉSULTATS

A ORAN : MP ORAN - EP SETIF	1-0
A MASCARA : GCR MASCARA - ESM BEL ABBES	1-2
A TIZI-OUZOU : JE TIZI-OUZOU - USM ANNABA	1-0
A ALGER (stade du 10 Août) : MAHD-AMAM	1-0
A EL-HARRACH : USM EL-HARRACH - ASC ORAN	1-1
A COLLO : WKF COLLO - MP ALGER	2-0
A CHLEF : CHLEF SO - RS KOUBA	1-0
A THIARET : JCM TIARET - WO BOUFARIK	1-0
A GUELMA : ESM GUELMA - JS BORDJ MENAIEL	1-0
A TLEMCCEN : WM TLEMCCEN - CM BELCOURT	1-0

	Pts	CLASSEMENT					Bp	Bc
		G	N	P				
1. MA Hussein-Dey	36	16	7	6	3	21	15	
MP Oran	36	16	9	2	5	17	11	
WKF Collo	36	16	8	4	4	17	12	
4. GCR Mascara	34	16	6	6	4	27	21	
WO Boufarik	34	16	5	8	3	15	11	
USM El-Harrach	34	16	5	8	3	17	14	
7. ASC Oran	33	16	6	5	5	17	14	
WM Tlemcen	33	16	7	3	6	16	13	
9. JE Tizi-Ouzou	32	14	8	2	4	20	7	
EP Sétif	32	16	4	8	4	16	16	
Chlef SO	32	16	6	4	6	13	13	
JS Bordj Menaïel	32	16	5	6	5	14	16	
13. ESM Guelma	31	16	5	5	6	13	15	
14. CM Belcourt	30	16	4	6	6	17	22	
15. USM Annaba	29	16	3	7	6	16	19	
16. MP Alger	28	15	4	5	6	17	16	
ESM Bel Abbès	28	16	3	6	7	10	16	
AM Ain M'Lila	28	16	3	6	7	9	19	
JCM Tiaret	28	16	3	6	7	11	28	
20. RS Kouba	26	15	3	5	7	17	18	

Matches retard du 19/11

MP Alger : 2 - GCR Mascara : 0
RS Kouba : 1 - MP Oran : 0
WO Boufarik : 2 - ESM Bel Abbès : 0

● Basket-ball

En match-aller comptant pour la coupe d'Afrique des clubs champions, le MP Alger a battu l'A.S.

Police de Dakar par 70 à 64.

La rencontre a eu lieu le 24 novembre à Alger.

Faites-vous connaître

Vous êtes athlète, footballeur, boxeur, judoka, basketteur... ? Vous jouez dans une équipe, vous appartenez à un club ? Vous participez à des tournois ou à un championnat ? Vous désirez faire connaître vos performances et vos succès ?

La rubrique « Sports-Jeunesse » de votre journal « La semaine » est à votre disposition. Il suffit de lui écrire et de lui envoyer le maximum d'informations et de photos.

Adresse : « La Semaine » (Rubrique Sports-Jeunesse), 3 rue Joseph-Sansbœuf, Paris 75008.

● Histoire

Colloques sur la Révolution

Les échos de novembre 1954



Colloque sur le retentissement de la Révolution algérienne

« Il s'agira de montrer, par les procédés scientifiques en faisant appel à des universitaires, comment la Révolution algérienne a eu un impact profond sur le mouvement de libération nationale dans le Tiers monde. »

Ces propos du ministre de la Culture et du Tourisme, M. Abdelmadjid Meziane, résument à eux seuls l'objectif du colloque international qui s'est tenu à Alger, le 24 novembre dernier sur le thème « le retentissement de la révolution algérienne ».

Ce colloque qui s'est ouvert en présence de nombreuses personnalités a entamé des travaux essentiellement tournés vers les axes que sont l'historique de la guerre, le facteur géopolitique et son impact au niveau régional et mondial.

L'HISTOIRE UN TOUT

Cette manifestation entrant dans le cadre de la célébration du XXX^{ème} anniversaire du 1^{er} novembre, est organisée par le Centre national d'études historiques (CNEH). Ce dernier a pour mission principale de contribuer au processus de l'écriture de l'histoire de la Révolution en particulier et du pays en général.

Déjà dans un passé récent deux séminaires nationaux sur l'écriture de l'histoire projetaient sur le devant de la scène l'indissociabilité de l'histoire, pressentie comme un tout où s'ordonnent divers éléments d'ordre événementiel, politique, littéraire...

Aujourd'hui un fait s'impose : la révolution de novembre 1954 n'a pas manqué d'influer sur le cours des relations mondiales et inoculer de nouvelles données dans les rapports entre pays colonisateurs et colonisés. Tout comme le fait est que la révolution algérienne a été ressentie par tous les opprimés dans le monde comme un événement annonciateur du glas de l'oppression coloniale.

« La révolution algérienne dans la littérature arabe », thème d'un autre colloque qui s'est tenu l'autre semaine à Alger, témoigne si besoin était le rôle important qu'ont eut les échos de la lutte du peuple algérien dans la prise de conscience dans le monde.

L'impact de cette révolution n'est pas un vain mot. Il s'agit aujourd'hui à l'heure du trentenaire du 1^{er} novembre 1954, de dire, pour les générations à venir, la grandeur de cette Révolution.

Boukhriss Méliani

un comédien nous quitte



* Le comédien Boukhriss Méliani nous a quittés. Celui qui a fait ses débuts en 1968 sur les planches du théâtre d'Oran, est décédé, l'autre semaine, à la suite d'un accident de la route. Méliani avait 46 ans.

Venu du monde de l'enseignement, le comédien, avant d'embrasser la carrière théâtrale, dispensait des cours aux travailleurs de la scène. Pris de passion pour le théâtre, il campa bien vite des petits personnages, notamment dans « El-Khobza » ou « El-Meïda ».

Le public l'a vu pour la dernière fois dans la pièce « Ras Amlouk Djaber » de Saadallah Ounnous, produite par le T.R.O.

Agenda

● au centre culturel algérien



● Cinéma

Patrouille à l'Est

un film
de Amar Laskri

La résistance héroïque d'une patrouille en route vers la Tunisie
mercredi 5 décembre 1984 à 16 h
samedi 8 décembre 1984 à 16 h
dimanche 9 décembre 1984 à 16 h
Centre culturel algérien
171 rue de la Croix Nivert 75015 Paris

● Exposition

« La peinture naïve » œuvres de Baya

Du jeudi 6 décembre
au dimanche 30 décembre 1984

● Livraisons

« Reflets » de Boussad Abdiche



★ Notre confrère Boussad Abdiche vient de publier chez l'Enal, un ouvrage intitulé « Reflets ».
Né en 1943 à Azzouza, Boussad Abdiche qui pratique sa profession depuis maintenant vingt ans concocte avec le talent qu'on lui connaît nombre de billets dans le quotidien « El-Moudjahid ».
« Le journaliste, nous dit le préfacier de « reflets », n'est pas qu'une voix ; il est également une conscience. Les deux rôles s'interpénètrent et rendent pleinement compte de la dimension d'une profession liée à l'existence et à l'évolution d'une société. Et si la chronique n'est qu'une spécialité possible de cette profession, elle n'en requiert pas mais la somme de qualités requises pour cette dernière ».

« Reflets » de Boussad Abdiche
Alger Enal, 1984, 125 p.

S.O.S. racisme Enfants et jeunes réagissent de Michel Fievet

★ L'apartheid, la ségrégation, le racisme... Qui mieux que les enfants pouvaient aborder ses thèmes avec la lucidité et l'innocence qui caractérisent les êtres non pollués par les pensées toutes faites des adultes ?

Dans cet ouvrage « S.O.S. racisme », enfants et jeunes promènent leurs regards sur les autres.

Michel Fievet qui en est l'auteur est un enfant du Nord, le monde des corons. Déjà en 75 avec « Billy Francarabe » il exposait le destin des jeunes dits de la deuxième génération et attirait l'attention sur leurs problèmes...

Les Editions ouvrières
Paris 1984, 170 p. 44 F.

